

2199

ASSISTANCE PREPARATOIRE au PROGRAMME d'APPUI du PNUD
DANS LE CADRE DES ORIENTATIONS DU DSRP SEN/02//007/A/01/99

Aide Mémoire Détaillé de la Mission de Formulation du Programme d'Appui du Pnud

Rapport provisoire

Janvier 2003

Cabinet EMAP. Sarl « Etudes et Management de Projets ».
G -22 Rond Point Jet d'Eau Sicap Liberté 3. BP: 22474 Dk Ponty. Email : emap@sentoo.sn
Téléphone & Fax : (221) 864 01 03. RC : 99.B.633 NINEA : 0332891

SOMMAIRE

	Page
I. - CONTEXTE DE LA MISSION	1
II. - OBJECTIF DE LA MISSION	2
III ORIENTATION PROPOSEE POUR LA CONDUITE DE LA MISSION	2
3.1 Préparation administrative et technique de la mission	2
3.1.1 Préparation administrative	2
3.1.12 Préparation technique de la mission	3
IV- METHODOLOGIE	3
4.1 Les objectifs de l'évaluation	3
4.1.1 De manière générale	3
4.1.2 De manière spécifique	4
4.2 Phases de l'évaluation	4
4.3 Planning d'intervention de la mission	11
V -PRESENTATION DES MEMBRES ET DE L'EQUIPE DE SOUTIEN DE LA MISSION	12
5.1 Présentation des membres de la mission et de l'équipe de soutien de la mission	12
5.1.1 Membres de la mission	12
5.1.2 Membres de l'équipe de soutien de la mission	13
5.2 Prise en charge des volets spécifiques de l'évaluation par l'équipe de la mission et l'équipe de soutien	14
VI. - ANNEXES	15
6.1 Curriculum vitae des principaux experts de la mission et de l'équipe de soutien	15
6.1.1 Experts de la mission	15
6.1.2 Experts de l'équipe de soutien	31

AIDE MEMOIRE DETAILLE DE LA MISSION DE FORMULATION DE L'APPUI DU PNUD AU DSRP

1. INTRODUCTION

La mission de formulation de l'appui du PNUD se tient dans un contexte caractérisé par l'examen, par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), du Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP) du Sénégal qui sert de cadre de référence à la mise en œuvre du futur DAP et des autres programmes de développement économique et social. En effet, le document-cadre de stratégies de réduction de la pauvreté constitue une nouvelle démarche de lutte contre la pauvreté, devant permettre aux bailleurs de fonds, par le biais de l'Initiative PPTE, d'agir de façon concertée et coordonnée en vue de sortir le Sénégal de la spirale des rééchelonnements et d'allouer prioritairement ses ressources au développement de son économie pour réduire l'incidence de la pauvreté.

Dans ce cadre, le Sénégal s'est engagé à promouvoir un développement humain durable, à réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015, conformément aux engagements de Copenhague et aux objectifs du Millénaire.

Afin de tenir compte de ces changements et appuyer d'avantage la mise en œuvre du DSRP tout en capitalisant les acquis du PELCP, le PNUD, après avoir fixé ses priorités en matière de lutte contre la pauvreté en accord avec le Gouvernement, a jugé utile d'organiser une mission pour faire la formulation du descriptif relatif à son appui dans le cadre du prochain CCP.

La mission a démarré ses travaux de terrain le lundi 16 décembre 2002. Elle était composée de messieurs :

- Amacodou NDIAYE économiste rural chef de mission axe Kaolack-Tambacounda
- Mamadou NDIAYE agronome axe Diourbel-Fatick-Kaolack
- Seynabou Diouf NIASSE économiste de l'environnement axe Saint-Louis-Louga
- Babacar NDIR statisticien-économiste – analyse de l'appui de la mise en œuvre et de la communication
- Abodoulaye FALL macroéconomiste analyse de l'appui du PNUD à la mise en œuvre et centres d'intérêt des bailleurs de fonds

La mission s'est rendue dans les régions concernées par les interventions des antennes du PELCP mais aussi dans les zones potentielles d'intervention du 16 au 21 décembre 2002. Elle a rencontré les acteurs du programme, les bailleurs de fonds et projets de développement, les partenaires actuels et potentiels du programme, les bénéficiaires et les administrations concernées directement ou indirectement tant au niveau central qu'au niveau décentralisé.

2. DIAGNOSTIC DES ACTIVITES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

2.1 DIAGNOSTIC DES ACTIVITES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE MENEES PAR LE PELCP DANS LES ANTENNES REGIONALES

Suite à l'évaluation en profondeur du PELCP d'avril 2000, à la revue interne du PELCP de novembre 2001, un processus de capitalisation a été entamé et a abouti à un rapport faisant le bilan d'ensemble des réalisations du programme, l'analyse des résultats sous l'angle des forces et faiblesses et des acquis et enfin la formulation de recommandations pour la phase actuelle en cours de formulation.

C'est ce cadre de recommandation ainsi que les orientations données par le comité de pilotage de la mission de formulation qui ont servi de balises aux investigations de la mission de formulation.

2.1.1 Synthèse des réalisations

Les réalisations du programme qui s'achève, synthétisés dans le rapport de capitalisation se présentent ainsi :

2.1.1.1. - Sur le plan du Pilotage stratégique

Un portefeuille d'études réalisé pour mieux moduler les instruments d'intervention du PLP et développer des supports pour un dialogue sur les politiques en faveur de la lutte contre la pauvreté.

2.1.1.2. Sur le plan de renforcements des capacités des collectivités locales et des organisations de base

- Elus municipaux et locaux de Tambacounda, Diourbel, Saint Louis, Pikine et Guinaw Rail formés pour mieux piloter le développement de leurs collectivités ;
- Les outils de planification locales élaborés pour les sites d'intervention ;
- Les capacités techniques et professionnelles des organisations de base renforcées dans les zones d'intervention du projet ;
- Un programme de formation et d'information sur les droits de la femme élaboré et mis en œuvre.

2.1.1.3. Sur le plan de la réorganisation des terroirs villageois

- La participation communautaire à la gestion et à la promotion des terroirs villageois est renforcée ;
- Les comités villageois et intervillageois organisés et formés ;

- L'espace rural et urbain mieux structuré dans les zones ciblées.

2.1.1.4. Sur le plan des moyens d'existence durable au niveau des zones d'intervention

- Les revenus des bénéficiaires améliorés ;
- Les revenus des membres fructifiés ;
- L'augmentation des revenus des bénéficiaires ;
- Un meilleur accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau).

2.1.1.5. Sur le plan des filets de sécurité

Des personnes démunies ont bénéficié d'une aide d'urgence dans les zones test : Guinaw Rail et Saint-Louis.

2.1.1.6. Sur le plan des alliances et partenariats

Les moyens d'intervention du PELCP sont élargis et renforcés

2.1.2. Les acquis et faiblesses

2.1.2.1. Les acquis à capitaliser :

- Disponibilité des outils de planification (PRD PDC PLD, PDQ, PIP) et de programmation au niveau des collectivités locales ;
- Ancrage communautaire du programme, son mode opératoire bâti sur des principes directeurs (approche participative, genre, décentralisation) et sa mise en œuvre sur des bases de consensus ;
- Existence dans les zones de concentration du programme d'une masse d'élus locaux et de membres des OCB ayant bénéficié de formations techniques et professionnelles ;
- Mise en place d'un dispositif souple d'accès au crédit par un système de contractualisation très avantageux avec les structures de financement décentralisées ;
- Articulation entre les activités génératrices de revenus et la gestion des ressources naturelles pour promouvoir des moyens d'existence durables ;
- Réalisation de la ferme pilote de Mérina DIOP ;
- Développement de réflexes d'auto-organisation et d'auto-prise en charge chez les bénéficiaires dans une perspective de pérennisation des activités ;

- Constitution d'un réseau dense de partenariats selon une approche fondée sur le faire – faire qui a permis la mobilisation de ressources complémentaires et la mise en place d'un dispositif souple et efficace en matière de micro-finance.

2.1.2.2. Les faiblesses notées dans la mise en oeuvre du programme :

- L'étendue des zones et domaines de concentration du Programme qui s'est traduit par une dispersion des interventions ;
- Les ajustements successifs dans le processus de mise en œuvre ;
- La non démultiplication des formations reçues par les membres des CVD et des comités de suivi local à Bambey ;
- La prise en compte tardive des moyens d'existence durable comme domaine de concertation du programme ;
- La courte durée du programme qui ne lui permet pas d'induire les changements sociaux initialement prévus ;

2.1.3. Les recommandations formulées pour le nouveau programme :

2.1.3.1. Au plan stratégique ou conceptuel

- La durée de vie du nouveau programme devra être suffisamment longue pour permettre le déroulement de tout le processus : exécution du programme, consolidation, désengagement progressif à travers un plan de pérennisation, et mesure de l'impact global ;
- S'orienter vers une plus grande concentration géographique et sectorielle avec un focus sur les moyens d'existence durable ;
- Eviter le vide qui marque la fin d'un projet et la formulation d'un autre en adoptant une formulation glissante ;
- S'appuyer sur une stratégie de partenariat qui prenne en compte les orientations du gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté ;

2.1.3.2. Au plan institutionnel

- Mise en place d'une structure de coordination souple ;
- Mise en place d'antennes légères dotées d'une véritable capacité de management des programmes ;
- Concevoir dans le processus de mise en œuvre du programme un plan de pérennisation articulé à une stratégie de retrait progressif ;

- Mettre en place un cadre formel de concertation entre les collectivités locales et le programme dans une perspective d'articulation entre les processus de réduction de la pauvreté et la bonne gouvernance ;
- Stabiliser l'espace communautaire en mettant en place des structures fédératives qui auront plus d'envergure et de visibilité et établir les articulations nécessaires entre les PLD, PIC, PUR PDQ...

2.1.3.3 Au plan opérationnel

- Intégrer dans le processus de mise en œuvre du nouveau programme la consolidation des acquis du PELCP ;
- Développer un réseau dense de partenariat tout en limitant les sous-traitances qui allongent la chaîne des intermédiaires entre le programme et les bénéficiaires ;
- Renforcer les mécanismes de suivi et d'accompagnement des bénéficiaires par la contractualisation liant les structures d'appui, le formateur et les bénéficiaires autour d'actions de suivi, de démultiplication /reproductibilité.
- Etablir des articulations organiques et organisationnelles entre les différents intervenants dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP.

3. DIAGNOSTIC DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSRP

3.1 DIAGNOSTIC DE LA SITUATION ACTUELLE

Le DSRP établit un choix des interventions publiques qui ont le maximum d'impact sur la pauvreté et en fournit une programmation financière. La mise en place d'un système de suivi et d'évaluation de ces activités se révèle alors essentielle pour juger de la progression réalisée en direction des objectifs visés et des résultats à atteindre.

Dans le passé, malgré la mise en place des politiques de redressement économique et financier et des politiques d'ajustement, un tel système de suivi, quoique nécessaire, n'avait pas encore vu le jour au Sénégal. Cependant, il existe de façon éparse des outils ou quelques expériences qui ont permis d'avoir une connaissance du phénomène de pauvreté dans notre pays.

Ce système présente les caractéristiques de son maillon le plus important, à savoir la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS). Ainsi, de façon générale, on note partout :

- une insuffisance des moyens humains, matériels et financiers ;
- l'inexistence de priorités clairement définies et l'absence de programmes de travail ;
- une forte rotation du personnel d'encadrement dont les compétences sont insuffisamment valorisées ;
- une production statistique inadaptée aux besoins des utilisateurs, notamment des décideurs nationaux en raison de son manque de fiabilité et des retards importants dans les publications.

L'information sur les conditions de vie et de pauvreté fait actuellement énormément défaut. La disponibilité de cette information requiert la mise en place d'enquêtes assez lourdes auprès des ménages (ESAM), bien que sur certains thèmes comme la santé et l'éducation notamment, des données puissent provenir pour une large part de sources administratives. Aujourd'hui, le Sénégal ne dispose que deux enquêtes ESAM. La première a été réalisée en 1995 et la seconde en 2002. Mais entre les deux, aucune enquête de suivi à prévoir normalement tous les deux ans n'a été réalisée. Le suivi des conditions de vie des ménages se révèle ainsi très lacunaires. Par ailleurs, le tableau de bord de la situation économique et sociale que la DP, puis le DPRH produisaient en collaboration avec la DPS depuis 1990 n'est plus publié depuis 1997 correspondant à l'arrêt de l'appui du PNUD à cette activité.

En outre, le système d'informations produit globalement très peu d'analyses pour comprendre et prévoir l'évolution de l'économie et de la société. Les études sur l'économie générale (conjuncture, équilibres économiques et financières), le système productif (démographie des entreprises), la situation démographique et sociale et l'organisation spatiale restent très limitées. La plupart des données produites restent à leur état brut.

Ces lacunes ont créé aujourd'hui une situation d'impasse pour la statistique qui, à bien des égards, si elle n'est pas corrigée risque de rendre impossible le suivi de la mise en œuvre du DSRP. Or, le DSRP doit aujourd'hui servir de cadre de travail établi dans une optique à moyen terme dans lequel s'insèrent les actions faisant l'objet du suivi de sa mise en œuvre, évitant ainsi aux différentes structures impliquées d'agir à leur manière, sans harmonisation

des concepts et des méthodes et sans échanges d'expériences entre les partenaires et les services en charge des enquêtes.

3.2 LES ACTIONS D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU DSRP

La Banque Mondiale (BM)

Elle est intervenue par le canal de l'AFDS qui a déjà accepté de financer la partie équipement de l'Observatoire de la pauvreté Cette contribution devrait également s'étendre à l'appui au traitement des données issues du recensement en cours de la population. Auparavant dans la préparation du DSRP, l'AFDS a financé les enquêtes de l'ESAM2. Une convention lie déjà l'AFDS et le ministère chargé du développement social pour la mise en place d'un système de suivi et de coordination des projets et programmes de lutte contre la pauvreté au sein de la cellule de suivi opérationnel.

La Coopération Technique Allemande (GTZ)

La GTZ dispose d'un programme axé sur :

- La sensibilisation des responsables des différents secteurs directement concernés par la mise en œuvre du DSRP ;
- Le développement du suivi qualitatif du DSRP ;
- La mise en œuvre du DSRP au niveau local ;
- Le diagnostic du système budgétaire ;
- Le renforcement de la société civile dans la mise en œuvre du DSRP.

Ce programme a connu un début d'exécution dans le cadre de l'appui à l'élaboration du DSRP et dans l'implication de la société civile dans le processus de mise en œuvre.

L'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI)

L'ACDI est en train de tester un dispositif de suivi des conditions de vie des ménages au niveau local. Les zones tests sont Wakhinane (commune de Guédiawaye- Dakar), la commune de Tivaouane et la communauté rurale de Ndangalma. Ces tests sont conduits par le CREA et la DPS.

L'Unité de Politique Economique (UPE)

L'UPE est un projet financé par la fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF). Il vient de démarrer une nouvelle phase de 4 ans (2003-2007) qui offre des opportunités de partenariat avec un mandat élargi aux autres administrations, à la Société Civile et au Secteur Privé. L'UPE envisage particulièrement de contribuer à l'amélioration des capacités de pilotage de l'économie dans les domaines de la gestion du moyen et du court termes impliquant la DP et la DPS. Particulièrement en matière de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté, d'intégration du suivi des objectifs du millénaire, de prise en compte des orientations du NEPAD et du Plan de Développement

économique et social. En outre, l'UPE devrait soutenir la mise en œuvre des réformes en cours en matière de transformation du statut du service national de la statistique.

Compte tenu des insuffisances notées au niveau des outils de gestion macroéconomique développées par les directions techniques en charge de la formulation, du suivi et de l'évaluation des politiques publiques, un accent particulier doit être mis dans la mise à niveau des instruments de travail. En effet, l'UPE devrait s'attacher à appuyer la DPS dans la mise en œuvre du SCN 93 afin de lui permettre de se conformer aux normes internationales en matière de comptabilité nationale. L'amélioration de l'exploitation de l'utilisation des outils élaborés par la future institution (TES ou TEE) est également souhaitable.

Au-delà des actions d'amélioration de la qualité du service public que le projet va impulser et qui impliquent aussi les collectivités locales dans les aspects amélioration du cadre institutionnel et renforcement des capacités des ressources humaines, l'UPE va spécifiquement centrer son intervention sur la gestion des dépenses publiques au niveau décentralisé. Elle va s'attacher à appuyer quelques régions pilotes (une ou deux voire trois) à expérimenter la mise en place des contrats plans afin de permettre à ces régions de se doter de capacités à identifier des programmes d'investissements publics à côté des ministères techniques qui ont jusque là le monopole de l'accès à ce type de capacités.

4. LES AXES DE L'APPUI DU PNUD AU DSRP

Dans le cadre de la définition du champ de l'appui du PNUD au DSRP, il convient de prendre en compte deux dimensions :

- la première dimension a trait à l'espace qui va sous-tendre les activités
- la seconde dimension a trait au contenu des activités retenues

4.1. LES ZONES A CONSIDERER DANS LE CADRE DU NOUVEAU PROGRAMME

Elles concernent les axes suivants :

- **l'axe Saint-Louis / Louga**
- **l'axe Fatick-Kaolack**
- **l'axe tambacounda – Missirah / Tambacounda-Koussanar-Koumpentoum**

L'axe Saint-Louis / Louga

Il concerne la zone rurale de Saint-Louis donc l'arrondissement de Rao et l'arrondissement de Sakal dans la région de Louga précisément dans les deux communautés rurales de Sakal et Ngueune Sarr.

La zone rurale du département de Saint-Louis à considérer se limite à l'arrondissement de Rao. L'arrondissement de Rao est composée de 2 communautés rurales : Gandon et Mpal.

L'axe Fatick - Kaolack

Il concerne l'arrondissement de Niakhar (CR de Niakhar, CR de Ngayokhème et CR de Patar Sine), l'arrondissement de Diakhao (CR de Diakhao et CR de Ndiob), l'arrondissement de Ouadiour (CR de Ouadiour) dans le département de Gossas. Dans la région de Kaolack, les zones retenues sont constituées de l'arrondissement de Malem Hoddar (communauté rurale de Malem Hoddar).

L'axe Tambacounda-Missirah / Tambacounda-Koussanar-Koumpentoum

Cette axe est composée du département de Tambacounda exclusivement dans sa partie nord et sud

Ces axes seront regroupées selon des antennes régionales qui vont être localisées dans les capitales régionales centre. Pour l'axe Saint-Louis/Louga, l'antenne restera à Saint-Louis. Pour l'axe Diourbel-Fatick-Kaolack, l'antenne sera située à Fatick tandis que pour l'antenne Tambacounda-Missirah/Tambacounda-Koussanar-Koumpentoum, l'antenne sera située à Tambacounda.

4.2. LE CONTENU DES ACTIVITES A MENER DANS LE CADRE DU NOUVEAU PROGRAMME

4.2.1 ANTENNE DE SAINT-LOUIS

4.2.1.1.- Arrondissement de RAO

L'arrondissement de Rao (département de St-Louis) est composée de deux communautés rurales : la communauté rurale de Gandon et la communauté rurale de Mpal.

A.-La communauté rurale de Gandon.

A.1 Présentation du milieu

Elle couvre une superficie de 550 km², et couvre 47km². Elle compte une population de 47.000 habitants répartis en 81 villages La population s'adonne essentiellement au maraîchage et à l'agriculture pluviale. Il faut cependant noter que l'essentiel des revenus au niveau de cette activité vient du maraîchage car en pluvial, les hauteurs d'eau annuellement enregistrées (200 à 400 mm) et les sols dégradés ne permettent que des rendements médiocres. Les autres difficultés rencontrés au niveau de l'agriculture sont : les problèmes d'approvisionnement en semences (mil et d'arachide) de qualité ; l'inorganisation des producteurs, la vétusté du matériel agricole et l'insuffisance d'eau pour le maraîchage.

Au plan sanitaire, la communauté rurale est assez pourvue en infrastructures (3 postes de santé : Rao, Tassinère, Mbakhana ; 2 maternités rurales : Rao et Tassinère), mais le personnel médical est nettement insuffisant (absence de sage-femmes au niveau des maternités rurales et insuffisance d'infirmiers).

La couverture en infrastructures scolaires est satisfaisante mais l'équipement fait défaut. Le gouvernement a autorisé l'ouverture d'un lycée à Rao pour l'année scolaire 2003-2004 mais la construction et l'équipement devront être pris en charge par les populations.

L'accès à l'eau potable est une contrainte majeure pour certains villages (Bop Thior, Dieule Mbame, Doun Baba Diène) séparés de St-Louis par des bras du fleuve.

A.2. Les principaux intervenants dans la lutte contre la pauvreté

▪ Le PNIR

Il a déjà appuyé la communauté rurale dans l'élaboration de son PLD. Dans la mise en œuvre de ce PLD, le PNIR interviendra surtout dans la réalisation des infrastructures.

▪ Le Plan International

Il intervient dans les domaines de l'éducation, la santé, l'assainissement.

Le PNIR et PI ont déjà signé une convention de financement d'un montant de 165 millions avec la communauté rurale.

A.3. Les axes d'intervention du PELCP dans la communauté rurale de Gandon

A.3.1 Les activités génératrices de revenus (FAIL)

En complément aux activités prévues par le PNIR, et le Plan International, Le PELCP pourra aider les populations à améliorer leurs revenus en leur permettant, par le biais du FAIL, de faire le petit commerce ou conduire de petits projets (embouche ovine, aviculture....).

➤ La pisciculture

Au niveau de certains marigots et étendues d'eau, les populations pêchent en hivernage des langoustes et crevettes. Le programme pourra appuyer en améliorant les techniques traditionnelles d'exploitation. Certains de ces bassins réhabilités pourraient servir à faire la pisciculture (Intégration dans l'équipe un VNU ayant une grande expérience dans ce domaine).

A.3.2 La gestion des ressources naturelles

➤ La Régénérescence Naturelle Assistée

Compte tenu des taux d'échec très importants dans les chantiers de reboisement, le programme mettra l'accent sur la protection du couvert végétal existant. Ainsi il vulgarisera la pratique de la RNA (protection des jeunes pousses dans les champs) et conduira des formations sur les techniques d'élague.

➤ L'économie d'énergie

Pour réduire les besoins en bois de chauffe, des activités de sensibilisations et de formations seront faites, particulièrement à l'attention des femmes pour l'introduction et l'adoption du fourneaux « Ban Ak Suuf ».

➤ La production de semences pour les cultures sèches

Cette activité portera essentiellement sur les deux principales cultures de la zone : l'arachide et le niébé. Elle devra particulièrement être conduite dans la partie est de la communauté rurale où les activités agricoles sont essentiellement dominées par le système pluvial.

➤ La vulgarisation des fosses compostières

Pour relever le niveau de fertilité, cette technique devra être introduite au niveau des exploitants ayant bénéficié du FAIL et conduisant des ateliers d'embouche.

B. La communauté rurale de Mpal.

B.1. Présentation du milieu

La communauté rurale de Mpal s'étend sur 240 km², et comprend 51 villages. La population est estimée à 17.000 habitants (71 habitants/km²). Les activités restent dominées par l'agriculture : le maraîchage est pratiqué par une petite minorité dans la partie ouest de la communauté rurale, et les cultures pluviales par une large majorité dans la partie est. Pour ces dernières les paysans sont confrontés comme partout ailleurs aux problèmes de baisse de fertilité des terres, et de disponibilité des semences de qualité.

Comme dans la CR voisine de Gandon, la couverture en infrastructures scolaires est assez satisfaisante et l'équipement jugé insuffisant. Au niveau de la santé, on recense un poste de santé et 11 cases de santé fonctionnelle.

B.2. Les principaux intervenants dans la lutte contre la pauvreté

▪ Hunger Project

Cette ONG a financé la création d'une mutuelle d'épargne et de crédit qui regroupe actuellement plus de 600 membres.

▪ Le Projet Belgo-Sénégalais pour la Promotion de l'Horticulture

Ce projet intervient essentiellement dans la zone maraîchère. Il a mis à la disposition des maraîchers une ligne de crédit de 50 millions pour financer aussi bien les groupements que les personnes physiques.

▪ Le PNIR

Le PNIR est un projet financé par la Banque Mondiale. Il intervient dans le financement des infrastructures en milieu rural. Son horizon est de 10 ans. Il finance actuellement l'élaboration du PLD avec un appui technique du Conseil régional de Saint Louis. Aussi, dans la mise en œuvre de ce PLD, le PNIR interviendra surtout dans la réalisation des infrastructures.

B.3 Les axes d'intervention du PELCP dans la communauté rurale de Mpal

En raison des interventions de Hunger Projet et du projet Belgo-sénégalais, les interventions du programme au niveau de Mpal peuvent être orientées sur deux axes principaux :

- les activités permettant une relance des cultures pluviales ;
- les équipements scolaires et de santé.

Les activités génératrices de revenus seront laissées à ces intervenants.

B.3.1 La gestion des ressources naturelles

➤ La production de semences pour les cultures sèches

Compte tenu de la faiblesse de la pluviométrie, deux spéculations peuvent être retenues : l'arachide et le niébé. Cette activité devra être conduite dans la partie est de la communauté rurale où les activités agricoles sont essentiellement dominées par le système pluvial.

➤ La vulgarisation des fosses compostières

Pour relever le niveau de fertilité, cette technique devra être introduite et largement vulgarisée au niveau de la communauté rurale.

➤ La Régénérescence Naturelle Assistée

Vulgariser la RNA par la protection des jeunes pousses dans les champs et la formation sur les techniques d'élagage.

➤ L'économie d'énergie

Pour améliorer la couverture végétal du milieu, le Programme tentera de développer une politique d'économie d'énergie avec l'introduction du fourneau amélioré « Ban Ak Suuf ».

B.3.2 Amélioration de l'accès aux services sociaux de base

Le programme pourra appuyer les collectivités dans l'équipement des salles de classes en tables bancs et les cases de santés en lits et petit matériel.

4.2.1.2. Arrondissement de Sakal

Au niveau de cet arrondissement deux communautés rurales sont proposées : Sakal et Nguène Sarr.

A. La communauté rurale de Sakal

A.1. Présentation du milieu

Située au nord ouest de Louga, cette communauté rurale est fait frontière avec la CR de Mpal dont elle présente les mêmes caractéristiques pédoclimatiques. La population est essentiellement composées d'agro-poasteurs et les systèmes de production restent extensifs compte tenu du niveau de dégradation du milieu. L'arachide et le niébé constituent les deux principales cultures. Le bissap qui représente une petite proportion est cultivé généralement en bordure de champ

A.2. Les principaux intervenants dans la lutte contre la pauvreté

- **Le PNIR**

Son intervention est axée sur l'élaboration du PLD et l'appui à Il a déjà appuyé la communauté rurale dans l'élaboration de son PLD. Dans la mise en œuvre de ce PLD, le PNIR interviendra surtout dans la réalisation des infrastructures.

- **Le Plan International**

Son intervention est accès sur l'éducation (construction et équipement de salles de classes, l'assainissement (construction de latrines), et le micro crédit, mais ce dernier volet ne concerne généralement que les groupements féminins qui s'activent dans le petit commerce.

- **DISC (Décentralisation et Initiatives de Santé Communautaire)**

Le projet qui intervient essentiellement dans la santé met l'accent sur les constructions et équipement des cases de santé. Il demande une contribution de 20% aux collectivités lui soumettant des projets.

A.3 -Les axes d'intervention du PELCP dans la communauté rurale de Sakal

A.3.1- Les activités génératrices de revenus (FAIL)

En complément aux activités du PNIR, Le PELCP pourra mettre en place un FAIL pour aider les populations dans la réalisation de petits projets (petit commerce, embouche....) et améliorer ainsi leurs revenus. Le FAIL permettra de renforcer les activités du Plan International dans ce domaine, et surtout diversifier la cible des bénéficiaires (hommes et jeunes) ; Le PI n'intervenant qu'au profit des femmes comme précisé ci-dessus.

A.3.2. La gestion des ressources naturelles

➤ La production de semences pour les cultures sèches

Pour ce volet, les activités porteront sur les deux spéculations que sont l'arachide et le niébé. Il faut impliquer des organisations dynamiques et nouer un partenariat avec le PNIR et l'impliquer dans la construction de magasins de stockage au niveau de quelques villages centres..

➤ La vulgarisation des fosses compostières

Pour relever le niveau de fertilité, cette technique devra être introduite au niveau de toutes les exploitants ayant bénéficié du FAIL et conduisant des ateliers d'embouche.

➤ La Régénérescence Naturelle Assistée

En rapport avec le CERP, le programme Vulgarisera la pratique de la RNA (protection des jeunes pousses dans les champs) et conduira des formations sur les techniques d'élagage.

➤ L'économie d'énergie

Pour une meilleure protection de l'environnement, les groupements féminins doivent être sensibilisés et formés dans la confection et l'utilisation du fourneaux « Ban Ak Suuf ».

B. La communauté rurale de Nguène Sarr

B.1 présentation du milieu

Le milieu physique et humain est le même que celui de la communauté rurale de Sakal.

B.2 Les principaux intervenants dans la lutte contre la pauvreté dans la communauté rurale de Nguène Sarr.

- **Plan International (P.I)**

Plan International est une ONG spécialisée dans les domaines de la santé, l'éducation et l'hydraulique et l'assainissement et le développement local.

Comme dans les autres communautés rurales de l'arrondissement, les domaines d'intervention sont de PI sont :

- l'éducation (construction et équipement de salles de classes) ;
- l'assainissement (construction de latrines) ;
- le micro crédit (financement des groupements féminins pour le petit commerce).

- **DISC (Décentralisation et Initiatives de Santé Communautaire)**

DISC est un projet USAID qui est spécialisé dans le domaine de la santé communautaire.

Son domaine d'intervention privilégiée étant la santé, il appuie la communauté rurale dans la construction et l'équipement des infrastructures sanitaires.

B.3 Les axes d'intervention du PELCP dans la communauté rurale de Nguène Sarr

B.3.1- Les activités génératrices de revenus (FAIL)

Les activités de Plan International dans ce domaine peuvent être renforcées par la mise sur pied d'un FAIL. Dans ce cas, les cibles prioritaires pourront être les jeunes et les hommes. L'embouche pourra être un secteur prioritaire compte tenu des potentialités offerte par la zone.

B.3.2 La gestion des ressources naturelles

➤ La production de semences pour les cultures sèches

Pour ce volet, les activités porteront sur les deux spéculations que sont l'arachide et le niébé. Compte tenu de la spécificité des infrastructures des autres intervenants, le PELCP pourra aider la collectivité dans la réalisation de magasin d'un magasin central de stockage des semences.

➤ La vulgarisation des fosses compostières

Cette activité devra aller de paire avec les ateliers d'embouche.

➤ La Régénérescence Naturelle Assistée

Vulgariser la RNA par la protection des jeunes pousses dans les champs et la formation sur les techniques d'élagage.

➤ L'économie d'énergie

Pour améliorer la couverture végétal du milieu, le Programme tentera de développer une politique d'économie d'énergie avec l'introduction du fourneau amélioré « Ban Ak Suuf ».

4.2.2. ANTENNE DE FATICK

4.2.2.1 Arrondissement de Niakhar

A. Présentation du milieu

Situé au nord du département de Fatick, l'arrondissement de Niakhar présente le même écosystème que l'arrondissement de Ngoye : isohyètes variant entre 500 et 600 mm. Il faut cependant noter que la pluviométrie est surtout marquée par son irrégularité : en 2002 on a enregistré moins de 400 mm.

Au plan administratif, l'arrondissement est composé de trois communautés rurales :

- la communauté rurale de Patar limitée au nord par la communauté rurale de Ngoye couvre une superficie de 112 km²,
- la communauté rurale de Ngayokhème 112 km²
- la communauté rurale de Niakhar, chef lieu de l'arrondissement a une superficie plus importante avec 186 km²

L'arrondissement de Niakhar présente la densité la plus importante dans la région, en 1998 : entre 135 et 195 habitants au km² alors que la moyenne régionale était estimée à 77 habitants /km²¹.

L'agriculture occupe plus de 90% de la population. Le mil et l'arachide constituent les deux principales cultures ; l'oseille de Guinée (bissap) et le niébé sont aussi cultivés mais à petite échelle.

En raison de la pression démographique très forte et d'un système de production extensif (faible utilisation d'engrais), la jachère n'existe plus et les sols épuisés avec un niveau de dégradation très avancé ne permettent que des rendements très médiocres.

La pression foncière, la faiblesse des productions agricoles, l'absence d'activités extra-agricoles conduisent à une forte migration, particulièrement au niveau des actifs : beaucoup de femmes de ménages à Kaolack et à Dakar viennent de l'arrondissement de Niakhar, au niveau des hommes, il semblerait également que 80% des charretiers de Dakar sont originaires de cette zone. Des entretiens effectués, il ressort que chaque famille aurait deux ou trois enfants en ville pour exercer le métier de femme de ménage ou charretier. L'arrondissement reste ainsi fortement marqué par l'exode rural.

Les principaux facteurs limitant le développement au niveau de l'arrondissement sont ainsi les suivants :

- une pluviométrie insuffisante et aléatoire,
- un appauvrissement accentué des sols,
- une mauvaise qualité des eaux souterraines ,
- une forte pression sur les terres ,
- une dégradation du couvert végétal
- une faible offre d'emplois,

¹ Schéma régional d'aménagement du territoire de Fatick janvier 2000

- une difficulté d'accès au crédit

B Les principaux intervenants dans la lutte contre la pauvreté dans les communautés rurales de l'arrondissement de Niakhar

• La Fondation Konrad Adenauer (FKA)

Elle appuie depuis 1998 les collectivités et les organisations de base à travers son programme de Fonds Local de Développement. Après une restructuration des trois communautés rurales en CVD et CIVD, un fonds de 21 millions (7 millions par communauté rurale) a été mis à la disposition des collectivités pour le financement de micro-projets. Ces fonds ont permis le financement de trois principaux types de projets :

- l'embouche bovine,
- les banques de céréales,
- les moulins à mil.

Pour le premier type, les remboursements s'effectuent correctement alors que pour les deux autres, les résultats sont fortement liés à l'état de l'hivernage.

• Vision Mondiale

Les interventions sont essentiellement focalisées dans la communauté rurale de Patar et sont orientées sur :

- l'hydraulique
- la santé
- les latrines
- l'alphabétisation,
- les fournitures scolaires.

• CARITAS

Il intervient au niveau de l'arrondissement essentiellement dans l'hydraulique (forage et équipement) et dans l'alphabétisation.

• POGV

Pour sa deuxième phase qui s'exécute sur sept ans (2001-2007), le POGV est un projet financé par la BOAD et le FIDA qui a pour objectif d'aider les populations rurales à améliorer d'une manière soutenue et durable leurs conditions et niveaux de vie. Cette phase comprend trois composantes principales :

- Appui aux capacités villageoises d'organisation et de gestion ;
- Programmes d'infrastructures villageoises et inter-villageoises ;
- Appui aux systèmes de productions agricoles durables et à la diversification des revenus.

La composante Infrastructure porte sur :

- La construction de bâtiments polyvalents ;
- le fonçage de puits à usage multiple ;
- l'aménagement de bassins de rétention ;
- l'aménagement de bas fonds ;
- la construction de forages ;
- l'adduction d'eau ;
- d'autres investissements prioritaires retenus par les populations et un Fonds d'Appui aux Initiatives Villageoises (FAIV)

Le POGV a une approche village, au niveau de l'arrondissement de Niakhar, deux communautés rurales font partie de sa zone d'intervention :

- la communauté rurale de Patar avec sept (7) villages
- la communauté rurale de Niakhar avec vingt quatre (24) villages

Les activités n'ont pas encore démarré sur le terrain.

• **Le pro CR**

Le Pro CR est un projet de la coopération allemande financé par la KFW.

Les interventions de ce projet sont axées sur :

- le renforcement de capacités,
- l'élaboration d'outil de planification (Plan Local de Développement)
- l'appui à la mise en œuvre des plans locaux de développement à travers le Fonds de Développement Communautaire (géré par AGETIP, la GTZ a prévu d'y injecter 5 milliards) et les Plans Prioritaires d'Investissements (PPI) définis annuellement.

Les trois communautés rurales de l'arrondissement de Niakhar sont concernés par le projet, mais pour le moment seule la communauté rurale de Patar a son PLD.

Ailleurs où le projet est déjà intervenu, la consommation du Fonds de Développement Communautaire est jugé faible par les responsables. La contrepartie demandée (10 à 15%) du montant du PIP est rarement satisfaite par les communautés rurales.

• **Le PROMER**

Le PROMER est un projet financé par le FIDA et la BOAD. Sa phase pilote durera 6 ans soit de 1996 à 2002 et pour objectif d'enclencher une dynamique durable et irréversible de développement de la micro entreprise rurale non agricole. Les femmes et les jeunes sont les cibles prioritaires du PROMER.

Ce projet intervient sur l'ensemble de l'arrondissement. Ses activités portent sur l'appui à la micro-entreprise. Cependant les interventions sont essentiellement orientées sur deux secteurs : la boulangerie et l'artisanat. L'agriculture et l'élevage ne sont pas pris en compte car sont considérés comme des secteurs à risques importants).

Les conditions d'accès au crédit sont jugés difficiles par les populations, il n'y a pas encore d'engouement pour les financements de ce projet, ainsi le PROMER se limite pour le moment à la formation.

- **Le Centre Emmanuel**

C'est un centre d'apprentissage pour les jeunes filles qui a l'appui du BIT. Avec son programme « Retour des Bonnes » le centre cherche à fixer les jeunes filles dans leur terroir en leur donnant un métier. Pour le moment la formation est peu diversifiée ; elle porte essentiellement sur la teinture.

- **PROJET ONUDI « plateformes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté »**

Le projet vise la mise en place de plateformes qui sont de simples moteurs diesel capables d'entraîner divers outils tels que les moulins, décortiqueuses, alternateurs, chargeurs de batteries, pompes, postes de soudure, machines de menuiserie..

Le programme mis en œuvre par l'ONUDI en liaison avec le ministère de l'artisanat et de l'industrie vise un accès des pauvres aux services sociaux de base dans les régions de Tambacounda, Kaolack et Fatick et dans la zone des ICS par l'installation de 45 plateformes entre 2002 et 2003.

Le projet fonctionne à la demande et sur la base de critères de rentabilité tenant aux activités menées dans la zone, le nombre d'habitants polarisé, la participation des bénéficiaires (40 % du coût à la charge des populations et 60 % sous forme de subvention du projet). Le projet n'exclut pas l'installation d'ouvrages au profit d'opérateurs privés au coût réel.

Le projet s'appuie sur les documents de planification existant (PLD notamment) et noue un partenariat avec les CERP pour l'analyse de la situation, l'élaboration des dossiers de projets et le suivi des projets.

Toutes les collectivités des zones d'intervention sont éligibles et peuvent introduire des demandes qui seront traités.

C. Les axes d'intervention du PELCP dans la communauté rurale de Niakhar

C.1. Les activités génératrices de revenus

Le FAIL mis en place la Fondation **Konrad Adenauer** est insignifiant par rapport aux demandes. Il pourrait être renforcé par le PELCP afin de toucher le maximum de promoteurs. Avec l'expérience déjà accumulée, l'accent pourrait être mis sur les projets d'embouche et le petit commerce.

Le FAIL viendrait ainsi en complément de manière indirect au Fonds de Développement Commentaire du pro CR, car en améliorant la situation de vie des populations, on leur permet par la même occasion de payer la taxe rurale ce qui permettra au conseil rural de satisfaire aux exigences de ce Fonds en matière d'apport.

➤ **L'intensification de l'élevage**

Le développement des ateliers d'embouche devra également permettre l'accroissement des disponibilités en fumier, ce qui pourra aider au développement des fosses compostières.

L'aviculture (moderne ou traditionnel amélioré), l'embouche porcine peuvent être des secteurs porteurs pour la zone. Chaque communauté rurale a un marché hebdomadaire qui peut être un lieu d'écoulement car tous sont bien fréquentés par des commerçants de Dakar.

➤ **La mise en place d'une unité semi-industrielle de céréales**

Compte tenu des potentialités de production, le PELCP peut mettre en place une petite unité semi-industrielle de transformation du mil. Celle-ci pourra démarrer avec deux produits : le farine de mil et les brisures (sankhal). Les formations qui seront conduites pendant la durée du programme devront permettre à la diversification des produits (granulé séchés : araw et thiacré ; cous-cous...).

L'unité pilote devra être installée à Niakhar et confiée à une organisation de femmes bien structurée. Elle devra recevoir des stagiaires des deux autres communautés rurales qui pourront bénéficier par la suite chacune d'une unité.

La mise en place de ces unités devra permettre d'une part de développer l'emploi surtout pour les femmes, et d'autre part de relancer la production du mil : l'existence de débouché au niveau local peut aider à l'intensification de cette culture.

En sus, le projet ONUDI « plateformes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté » qui a dans sa zone d'intervention la région de Fatick pourrait être mis à contribution pour installer une plateforme dans l'a communauté rurale et prendre ainsi en charge les besoins en énergie de l'unité semi-industrielle.

Le Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN) financé par la Banque Mondiale en début de mise en place a retenu la région de Fatick dans sa première phase. Il prévoit de mettre en place quelques unités tests de transformation de céréales locales dans la perspective d'une amélioration de la nutrition des enfants et des femmes enceintes. Une articulation est possible dans cette perspective de même que dans le domaine des AGR de façon plus générale.

C.2 Les activités de gestion des ressources naturelles

Suite à l'expérience de la première phase, les activités au niveau de ce volet peuvent être orienter sur :

➤ **La production de semences**

Elle doit être un volet important du programme compte tenu de l'importance de l'agriculture dans la zone. Sa conduite devra nécessiter le choix d'organisations de base représentatives en accord avec les CIVD et un partenariat avec d'autres intervenant tel le POGV dans les communautés rurales de Patar et de Niakhar (avec son volet « Bâtiments polyvalents », ce

projet peut prendre en charge la construction des magasins de stockage) ; et avec le pro CR au niveau de Ngayokhème (pour la réalisation des bâtiments magasins de stockage)

➤ **La vulgarisation des fosses compostières**

Cette activité devra être privilégiée au niveau des bénéficiaires du FAIL faisant l'embouche. L'engagement dans la réalisation des fosses compostières pourrait être pris en compte dans les critères de sélection des crédits d'embouche.

➤ **L' aménagement de périmètres maraîchers**

Les disponibilités en eau douce constitue une contrainte majeure au niveau de l'arrondissement. On note cependant des poches où l'eau de nappes permet de faire du maraîchage. Les sites favorables se situent essentiellement dans :

- la communauté rurale de Patar : les cinq forages recensés ont de l'eau douce ;
- la communauté rurale de Niakhar : dans la zone **Mbane - Sagne** et dans la partie est de la communauté rurale (**Sanghaï**), et dans la vallée morte du Sine.

Au niveau de ces zones, des périmètres de 5 à 7 ha peuvent être aménagés et branchés aux forages existants (Patar, Ndiambour Sine, Mbane, Sagne). A Sanghaï, il existe un périmètre de cinq ha qui peut être réhabilité.

Cette réhabilitation ou aménagement de périmètres maraîchers devra s'accompagner de fonds de roulement, de clôture et d'un encadrement technique. Cet appui technique pourra être confié à des partenaires tel que l'ANCAR.

➤ **La Régénérescence Naturelle Assistée**

Afin de rajeunir le parc agroforestier un accent important sera mis sur la Régénérescence Naturelle Assistée (RNA) par la protection des arbres et jeunes pousses dans les champs.

➤ **L'économie d'énergie**

Compte tenu de la dégradation du couvert végétal dans la localité, le Programme tentera de développer une politique d'économie d'énergie et d'encouragement à l'utilisation des énergies de substitution. Les activités porteront sur la vulgarisation du fourneau amélioré « Ban Ak Suuf » qui économise l'énergie et d'autres types de fourneaux , notamment à base de glumes pour promouvoir l'énergie de substitution.

➤ **Le reboisement**

Cette activité sera conduite avec un nombre restreint de groupements ou d'association afin de développer des bois collectifs (bois de village ou de groupement).

D. Le renforcement de capacités

Pour ce volet, le programme mettra l'accent uniquement sur les formations techniques et en gestion des bénéficiaires de crédit et les membres des CIVD qui seront impliqués dans la gestion du FAIL.

La formation des conseillers ruraux pour tous les aspects liés au renforcement de capacités dans l'accomplissement de leur tâches sera laissée aux autres intervenants (PRO CR, POGV) dans le partenariat qui sera établi.

4.2.2.2. Arrondissement de Diakhao

A Présentation du milieu

Cet arrondissement présente les mêmes caractéristiques physiques et humaines que l'arrondissement de Niakhar.

Même si la densité moyenne reste moins importante qu'à Niakhar (136 km²), on note qu'elle est très variable et très importante au niveau de certains villages (Diakhao, Ndilassème, Thieurigne) où elle atteint 250 à 300 habitants/km².

L'agriculture reste la principale activité, elle occupe plus de 90% de la population. Le mil représente 50% des récoltes, l'arachide, 48 % et le niébé 2% (cette culture d'appoint n'est pratiquée que par une minorité).

Les rendements qui étaient de l'ordre de 700 kg/ha et 1100 kg/ha pour respectivement le mil et l'arachide il y a une dizaine d'années, sont estimés actuellement à 350 kg/ha et 600 kg/ha. Cette baisse généralisée de 47% est liée à plusieurs phénomènes :

- Baisse de la fertilité des sols,
- Pluviométrie déficitaire,
- mauvaise qualité des semences
- faible capacité organisationnelle des paysans.

La migration reste également importante : 80% des jeunes filles et garçons quittent leur village en saison sèche pour aller chercher du travail en milieu urbain : Kaolack, Diourbel, Dakar.

On note une assez bonne répartition des infrastructures scolaires dans la communauté rurale de Diakhao : douze écoles publiques, trois écoles privées gérées par la mission catholiques, deux collèges d'enseignement moyen (un public et un privé). Cependant sur les quarante huit (48) classes qui composent l'école publique, les dix (10) sont des abris provisoires et Diakhao a un des taux de scolarisation les plus faibles du département : 58% contre 70% pour le taux départemental.

B. Les principaux intervenants dans la lutte contre la pauvreté

• Vision Mondiale

Les interventions sont les mêmes qu'à Patar. Elles portent sur l'hydraulique, l'assainissement et l'éducation.

• CARITAS

Il intervient au niveau de l'arrondissement essentiellement dans l'hydraulique (forage et équipement) et dans l'alphabétisation.

² Source : Plan Local de Développement de la communauté rurale de Diakhao . pro Cr septembre 2001.

- **POGV**

Son intervention au niveau de l'arrondissement sera focalisé dans deux communautés rurales :

- celle de Diakhao avec quatre (4) villages,
- celle de Ndiob avec onze (11) villages.

- **Le pro CR**

Son intervention a déjà permis l'élaboration du PLD de Diakhao, celui de Ndiob est en cours de finalisation.

- **Le PROMER**

Ses interventions dans l'arrondissement ont démarré en 2001, mais elles restent encore timides.

- **PADEN**

Ce projet vise le renforcement de capacités d'interventions et de négociation des élus et de la société civile par des activités de formation et d'alphabétisation fonctionnelle en décentralisation et gestion des affaires locales.

- **PROJET ONUDI « plateformes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté »**

Le projet vise la mise en place de plateformes qui sont de simples moteurs diesel capables d'entraîner divers outils tels que les moulins, décortiqueuses, alternateurs, chargeurs de batteries, pompes, postes de soudure, machines de menuiserie..

Le programme mis en œuvre par l'ONUDI en liaison avec le ministère de l'artisanat et de l'industrie vise un accès des pauvres aux services sociaux de base dans les régions de Tambacounda, Kaolack et Fatick et dans la zone des ICS par l'installation de 45 plateformes entre 2002 et 2003.

Le projet fonctionne à la demande et sur la base de critères de rentabilité tenant aux activités menées dans la zone, le nombre d'habitants polarisé, la participation des bénéficiaires (40 % du coût à la charge des populations et 60 % sous forme de subvention du projet). Le projet n'exclut pas l'installation d'ouvrages au profit d'opérateurs privés au coût réel.

Le projet s'appuie sur les documents de planification existant (PLD notamment) et noue un partenariat avec les CERP pour l'analyse de la situation, l'élaboration des dossiers de projets et le suivi des projets.

Toutes les collectivités des zones d'intervention sont éligibles et peuvent introduire des demandes qui seront traités.

C. Les axes d'intervention du PELCP dans l'arrondissement de Diakhao (communautés rurales de Diakhao et Ndiob)

Au niveau de cet arrondissement, deux communautés rurales sont proposées : la communauté rurale de Diakhao et la communauté rurale de Ndiob

C.1 Les activités génératrices de revenus (FAIL)

Le programme pourra mettre l'accent sur le volet compte tenu du fait qu'il est peu ou pas pris en compte par les autres intervenants (le POGV qui a un volet similaire intervient sur un nombre limité de villages et avec une approche un peu différente). Comme à Niakhar, on peut considérer que le FAIL viendra en complément de manière indirecte au Fonds de Développement Commentaire du pro CR.

➤ Intensification de l'élevage

La conduite des ateliers d'embouche devra améliorer les disponibilités en fumier, et aider ainsi au développement des fosses compostières.

L'aviculture (moderne ou traditionnel amélioré) peut également être un secteur porteur pour les bénéficiaires du FAIL.

➤ La mise en place d'une unité semi-industrielle de céréales

Comme dans l'arrondissement de Niakhar, une unité test de transformation semi-industrielle de céréales peut être installée à Diakhao.

Le Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN) financé par la Banque Mondiale en début de mise en place a retenu la région de Fatick dans sa première phase. Il prévoit de mettre en place quelques unités tests de transformation de céréales locales dans la perspective d'une amélioration de la nutrition des enfants et des femmes enceintes. Une articulation est possible dans cette perspective de même que dans le domaine des AGR de façon plus générale

C.2 Les activités de gestion des ressources naturelles

➤ La production de semences

Au niveau de ce volet, l'accent peut être mis sur les deux principales cultures, mais la diversification n'est pas à écarter. Une meilleure disponibilité des semences de niébé peut aider au développement de cette culture. Le type de partenariat proposé à Niakhar avec le POGV et le pro CR reste également valable.

➤ La vulgarisation des fosses compostières

L'incitation des bénéficiaires des ateliers d'embouche dans la mise en place des fosses compostières peut conduire la vulgarisation de cette technique. La collaboration technique pourra être conduite avec le POGV et le CERP.

➤ **L' aménagement de périmètres maraîchers**

Des périmètres maraîchers de 4 à 5 ha peuvent être aménagés et clôturés au niveau (des forages) de Ndiop et de Farare qui disposent de forage avec château d'eau.

Au niveau de la communauté rurale de Diakhao, le programme pourra aménager un à deux périmètres au niveau de la vallée morte du Sine où la nappe phréatique est peu profonde.

➤ **La Régénérescence Naturelle Assistée**

De même qu'à Niakhar, un rajeunissement du parc agroforestier est nécessaire. En mettant un accent sur la Régénérescence Naturelle Assistée (RNA) par la protection des arbres et jeunes pousses dans les champs des résultats satisfaisants peuvent être obtenus.

➤ **L'économie d'énergie**

La communauté rurale de Diakhao dispose d'une forêt classée (forêt de Mahécor) qui n'est pas à l'abri des coupes sauvages. Pour aider à sa protection mais aussi pour aider à la reconstitution du couvert végétal dans son ensemble, le Programme tentera de développer une politique d'économie d'énergie et d'encouragement à l'utilisation des énergies de substitution. Les activités porteront sur la vulgarisation du fourneau amélioré « Ban Ak Suuf » qui économise l'énergie et d'autres types de fourneaux , notamment à base de glumes pour promouvoir l'énergie de substitution.

➤ **Le reboisement**

En identifiant des groupements et associations dynamiques, le programme pourra aider à la plantation de bois de collectif ou de village en fournissant des clôtures.

C.3 L'accès aux services sociaux de base

Afin d'aider au relèvement du taux de scolarisation, le programme peut aider dans la construction des infrastructures scolaires : construction de salles de classes, et clôture d'écoles

C.4 Le renforcement de capacités

Comme à Niakhar, le programme mettra l'accent uniquement sur les formations techniques et en gestion des bénéficiaires de crédit et les membres des CIVD qui seront impliqués dans la gestion du FAIL.

4.2.2.3 - Communauté rurale de Ouadiour

A- Présentation du milieu

Avec une superficie de 180 km² Ouadiour a les mêmes caractéristiques physiques et humaines que Diakhao. Cependant il faut noter que la communauté rurale ne dispose pas de forages pouvant permettre l'irrigation, l'eau étant saumâtre.

B. Les principaux intervenants dans la lutte contre la pauvreté

- **POGV**

Son intervention au niveau de la communauté rurale sera focalisée au niveau de dix (10) villages.

- **Le pro CR**

Ses axes d'intervention sont les mêmes que dans les autres communautés rurales où il est déjà cité.

- **Le PROMER**

Comme à Niakhar l'accent est pour le moment mis sur la formation. Les cibles sont les artisans (menuisiers métalliques particulièrement), les boulangers et les coiffeuses.

- **Le PAPEL**

Ce projet a mis en place une ligne de crédit au niveau de la CNCAS pour le financement de projets d'embouche essentiellement. Une vingtaine de GIE dans l'ensemble de l'arrondissement bénéficient annuellement de prêts de l'ordre de 1,5 millions (remboursable sur 9 mois avec un taux d'intérêt de 7%).

C. Les axes d'intervention du PELCP au niveau de la communauté rurale de Ouadiour

C.1 Les activités génératrices de revenus

Compte tenu des difficultés de faire du maraîchage dans cette localité, le programme pourra mettre l'accent sur ce volet. Ceci permettra d'une part de renforcer la ligne de crédit du PAPEL dans le domaine de l'embouche, et d'autre part diversifier les activités avec le petit commerce.

C.2 Les activités de gestion des ressources naturelles

➤ La production de semences

Au niveau de ce volet, l'accent peut être mis sur le mil, l'arachide, et le niébé. Le type de partenariat proposé avec le POGV et le pro CR reste valable.

➤ La vulgarisation des fosses compostières

L'incitation des bénéficiaires du FAIL conduisant des ateliers d'embouche dans la mise en place des fosses compostières peut aider dans la vulgarisation de la technique et permettre une amélioration de la fertilité des sols. La collaboration technique pourra être conduite avec le POGV et le CERP. La concertation avec le PAPEL sera nouée afin d'éviter le double emploi (financement des mêmes dossiers).

➤ La Régénérescence Naturelle Assistée

De même qu'à Niakhar, un rajeunissement du parc agroforestier est nécessaire. En mettant un accent sur la Régénérescence Naturelle Assistée (RNA) par la protection des arbres et jeunes pousses dans les champs, la densité du couvert végétal arboré sera sensiblement améliorée.

➤ L'économie d'énergie

Le Programme développera une politique d'économie d'énergie et d'encouragement à l'utilisation des énergies de substitution. Les activités porteront sur la vulgarisation du fourneau amélioré « Ban Ak Suuf » qui économise l'énergie et d'autres types de fourneaux, notamment à base de glumes pour promouvoir l'énergie de substitution.

C.3. Le renforcement de capacités

Comme dans les premiers sites proposés, le programme mettra l'accent uniquement sur les formations techniques et en gestion des bénéficiaires de crédit et les membres des CIVD qui seront impliqués dans la gestion du FAIL.

4.2.2.4 Communauté Rurale de Malem Hoddar

A. Présentation du milieu

Avec une superficie de 626,5 km², la communauté rurale de Malem Hoddar est une des plus grandes du département de Kaffrine. Sur le plan peuplement, elle est des plus peuplées. En 2000 la population est estimée à 28.278 habitants³, soit une densité de 45 habitants/ km², (près du double de celle du département). Cette population est répartie dans soixante trois (63) établissements humains (villages et hameaux). Plus de 38% des villages ont une population inférieure ou égale à 200 habitants, et seulement cinq (5) ont plus de 700 habitants (recensement de 1988). Ceci montre l'important émiettement de la population.

A l'instar des autres localités voisines, les activités économiques sont essentiellement orientées vers l'agriculture avec la dominance de la culture de l'arachide : Malem Hoddar, chef lieu de la communauté rurale a été dans le passé un grand centre de groupage et de commercialisation.

Contrairement à la plupart des communautés rurales de la région, Malem Hoddar dispose encore de ressources naturelles relativement importantes, bien qu'elles commencent à être affectées, par les actions anthropiques en particulier.

Sur l'ensemble de la communauté rurale, on note une seule piste de production reliant Malem Hoddar-Delby. Les autres villages étant reliés entre eux ou au chef lieu de la communauté rurale par des pistes secondaires dont certaines sont très impraticables (pistes de Maka Bélal, Bélal, Fass Médina et Fass Mame Baba).

Il faut cependant noter que la communauté rurale est traversée d'Est en Ouest, sur sa partie sud par la Nationale n°1 et la voie ferrée Dakar Bamako ; Malem Hoddar, chef lieu de la communauté rurale abrite une gare ferroviaire de cette voie.

Jusqu'à la veille de l'indépendance, Malem-Hoddar était un grand centre de production et de commercialisation de l'arachide. L'économie de la zone reste ainsi marquée par cette culture qui occupe encore l'essentiel des surfaces malgré les problèmes notés ces dernières campagnes. Le mil qui sert à assurer l'autoconsommation des ménages vient en deuxième position. Le maïs et le sorgho sont également cultivés mais sur des surfaces très restreintes. Le coton est essentiellement localisé au sud est de la communauté rurale.

Depuis une dizaine d'années, les rendements des cultures sont devenus très variables et fortement liés aux pratiques : pour le mil, les parcelles non fertilisées dépassent rarement les 500 kg/ha. Pour l'arachide, les parcelles fertilisées produisent entre 1.000 et 1.500 kg/ha.

En saison sèche, en dehors du barrage du barrage de Thialène (construit par le PAGERNA de cultiver les légumes car les puits sont très profonds (55 à 70 m) et il n'existe pas encore d'aménagement autour des forages.

Le mil et l'arachide constituent ainsi la principale ressource de revenu des populations. Ainsi dès les premières récoltes, la zone est envahie par les commerçants (de Touba, et de Kaolack)

³ Sur la base du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1988

qui achètent les produits à bas prix. Une partie de ces produits est stockée sur place et revendue aux mêmes populations à partir de juin, à crédit ou à des prix 2 ou 3 fois supérieurs au prix d'achat.

Pour échapper à cette spéculation, les populations se tournent vers la forêt (coupe de bois, charbonnage, récolte précoce de fruits sauvages...).

Pour y pallier, le PAGERNA a aidé à la mise en place d'une Caisse de Crédit avec six (6) millions, mais celle-ci est loin de satisfaire les demandes.

Les contraintes principales notées au niveau de la communauté rurale sont ainsi :

- La pauvreté des sols,
- L'accès difficile aux semences,
- Le sous équipement en matériel agricole,
- l'absence ou l'insuffisance de crédit,
- la dégradation du couvert végétal,
- un déficit d'infrastructures (sanitaire et scolaire).

Compte tenu de ces difficultés, l'exode rural tend à prendre de l'ampleur : les jeunes migrent jusqu'au Gandiolais (région de St Louis) où ils sont employés dans les jardins maraîchers

B. Les principaux intervenants dans la lutte contre la pauvreté

• Le PAGERNA

Il intervient dans la communauté rurale depuis 1999. Il a effectué beaucoup de réalisations dans le domaine de la gestion des ressources naturelles (lutte contre l'érosion hydrique, délimitation de mises en défens, restructuration des terroirs, introduction du fourneau Ban a Suuf, retenues d'eau : mini barrage).

En août 2002, il a financé le Plan d'Aménagement et de Gestion de Terroirs de la communauté rurale.

Au début de son intervention, il a aidé dans la mise en place d'une caisse de crédit en mettant à la disposition de la collectivité 6 millions de francs. Cette caisse permet aux femmes particulièrement d'accéder au crédit et de faire le petit commerce.

• Le PADMIR

Il appuie la communauté rurale dans l'élaboration des outils de planification. Le PLD est cours de réalisation.

• PROJET ONUDI « plateformes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté »

Le projet vise la mise en place de plateformes qui sont de simples moteurs diesel capables d'entraîner divers outils tels que les moulins, décortiqueuses, alternateurs, chargeurs de batteries, pompes, postes de soudure, machines de menuiserie..

Le programme mis en œuvre par l'ONUDI en liaison avec le ministère de l'artisanat et de l'industrie vise un accès des pauvres aux services sociaux de base dans les régions de Tambacounda, Kaolack et Fatick et dans la zone des ICS par l'installation de 45 plateformes entre 2002 et 2003.

Le projet fonctionne à la demande et sur la base de critères de rentabilité tenant aux activités menées dans la zone, le nombre d'habitants polarisé, la participation des bénéficiaires (40 % du coût à la charge des populations et 60 % sous forme de subvention du projet). Le projet n'exclut pas l'installation d'ouvrages au profit d'opérateurs privés au coût réel.

Le projet s'appuie sur les documents de planification existant (PLD notamment) et noue un partenariat avec les CERP pour l'analyse de la situation, l'élaboration des dossiers de projets et le suivi des projets.

Toutes les collectivités des zones d'intervention sont éligibles et peuvent introduire des demandes qui seront traités.

C. Les axes d'intervention du PELCP dans la communauté rurale de Malem Hoddar

C.1. Les activités génératrices de revenus (FAIL)

Le renforcement de la caisse de crédit mise en place par le PAGERNA par le FAIL pourra pallier de manière significative la pression exercée par les commerçants sur les populations. Ceci pourra permettre d'une part la mise en place d'une banque de céréales, et d'autre part, le développement du petit commerce.

Compte tenu des difficultés de faire du maraîchage dans cette localité, le programme pourra mettre l'accent sur ce volet.

➤ Une unité de transformation de la pâte d'arachide

Profitant des marchés hebdomadaires, les femmes de la zone achètent et transforment de manière artisanale l'arachide sous forme de pâte (tiga-dégué). Ce créneau peut être exploré par le PELCP pour créer à la fois des emplois et améliorer le revenu des populations.

Une petite unité de transformation semi - industrielle peut être installée à Malem Hoddar sous forme de test. Le PROMER qui a une expérience dans ce domaine⁴ pourra être sollicité pour la collaboration

En liaison avec le projet ONUDI « mise en place de plateformes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté », cette zone enclavée peut bénéficier de plateformes susceptibles de fournir en énergie l'unité de transformation de pâte d'arachide et les autres activités que le PROMER pourrait soutenir dans le domaine de l'artisanat.

⁴ Il encadre un groupement de femmes à Wack Gouna. Son appui leur a déjà permis d'obtenir l'Autorisation Fra du ministère du commerce.

➤ Une unité de transformation du pain de singe

Les massifs forestiers de la communauté rurale sont densément peuplés en baobab. Les fruits récoltés à partir de janvier sont sous exploités ou mal exploités (récoltes bradés dans les loumas). Le PAGERNA dans son intervention a beaucoup sensibilisé les populations sur la nécessité de changement de comportement dans la gestion des ressources naturelles (élaboration de code conduite et mise en place de comité de gestion des produits non ligneux). Ce travail peut être renforcé par la mise en place d'une unité test de transformation du pain de singe (transformation en poudre et ensachage). Là également la collaboration du PROMER peut être développée. Ce projet a en installé une à Malem Niani dans la région de Tambacounda.

En liaison avec le projet ONUDI « mise en place de plateformes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté », cette zone enclavée peut bénéficier de plateformes susceptibles de fournir en énergie l'unité de transformation de pain de singe ainsi que les activités que le PROMER pourrait soutenir dans le domaine de l'artisanat

Le Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN) financé par la Banque Mondiale en début de mise en place a retenu la région de Kaolack dans sa première phase. Il prévoit de mettre en place quelques unités tests de transformation de céréales locales dans la perspective d'une amélioration de la nutrition des enfants et des femmes enceintes. Une articulation est possible dans cette perspective de même que dans le domaine des AGR de façon plus générale

C.2. Les activités de gestion des ressources naturelles

➤ La production de semences

Au niveau de ce volet, l'accent peut être mis sur le mil, l'arachide, et le maïs. Le PADMIR qui appuiera dans la mise en œuvre du PLD en cours d'élaboration pourra contribuer dans la conduite de ce programme avec la construction de magasins de stockage.

L'incitation des bénéficiaires du FAIL conduisant des ateliers d'embouche peut aider dans la vulgarisation des fosses compostières. La collaboration technique pourra être conduite avec le POGV et le CERP. La concertation avec le PAPEL sera nouée afin d'éviter le double emploi (financement des mêmes dossiers).

Pour les activités de gestion des ressources naturelles telles que la RNA, l'économie d'énergie et la restauration des sols, le PAGERNA pourra continuer à les conduire.

N'empêche des protocoles tripartites pourront être signés entre cette structure, le PELCP et les collectivités pour une meilleure synergie des activités dans le cadre d'une meilleure gestion des ressources naturelles.

C.3. L'accès aux services sociaux de base

Certaines zones (Keur Yoro) sont déficitaires en infrastructures sanitaires et scolaires, le PAMIR devant intervenir éventuellement dans leur réalisation, un partenariat est à nouer avec ce projet afin d'éviter les doubles emplois.

4.2.3. ANTENNE DE TAMBACOUNDA

4.2.3.1. Arrondissement de Missirah

Au niveau de cet arrondissement deux communautés rurales sont proposées : Missirah et Dialacoto. La communauté rurale de Nétéboulou situé au bord du fleuve Gambie a un potentiel de 15.000 ha irrigables. Les bananeraies qui y sont déjà aménagés offrent des opportunités d'emplois aux populations autochtones.

A. la communauté rurale de Missirah

A.1. Présentation du milieu

Elle est située au sud de la ville de Tambacounda et entre les isohyètes 700 et 1100 mm. En 2002, année particulièrement sèche, il n a été enregistré que 500 mm. Soixante treize (73) villages y sont recensés par l'administration.

Au plan administratif, l'arrondissement est composé de trois communautés rurales :

- la communauté rurale de Missirah, chef lieu de l'arrondissement limitée au nord par la commune de Tambacounda.
- la communauté rurale de Dialacoto qui couvre une superficie de 182 km²
- la communauté rurale de Netteboulou est en bordure du fleuve Gambie.

L'arrondissement de Missirah présente une densité de l'ordre de 14 hbts au km². la moyenne régionale est de 9 hbts au km².

Contrairement à la partie est, les ressources naturelles (sol et couvert végétal) semblent être moins affectées. Les rendements agricoles sont corrects en cas de pluviométrie normale. L'intervention du PGCRN a permis d'organiser et d'impliquer les populations dans la gestion de la forêt. Tous les exploitants forestiers sont des autochtones et ils appliquent des techniques rationnelles moins agressives. La vigilance des comités de lutte créés a permis de réduire considérablement les feux de brousse.

A.2. Les principaux intervenants dans la lutte contre la pauvreté dans la communauté rurale de Missirah

- **PROGEDE (programme de gestion durable et participative des énergies traditionnelles et de substitution – financement Banque Mondiale, Pays Bas et FEM)**

Le PROGEDE a pour objectif de contribuer à l'approvisionnement des ménages en combustibles domestiques de manière régulière et durable tout en préservant l'environnement. Le programme développe deux composantes :

- la composante demande « gestion de la demande et promotion des énergies de substitution »

- la composante offre « aménagement durable des formations naturelles pour la production de bois-énergie » qui vise la production de bois-énergie en impliquant les populations rurales dans la gestion des ressources forestières.

Dans la communauté rurale de Missirah, le PROGEDE appuie l'élevage, des activités génératrices de revenus en vue d'une diversification des activités productives. Il a organisé les populations pour la fabrication du charbon de bois de façon à se substituer aux exploitants qui sont devenus des acheteurs. Les conséquences ont été la réduction des quotas d'exploitation donc une préservation des ressources.

- **Le PROMER**

Ce projet intervient sur l'ensemble de l'arrondissement. Ses activités portent sur l'appui à la micro-entreprise. Cependant les interventions sont essentiellement orientées sur deux secteurs : la boulangerie et l'artisanat. L'agriculture et l'élevage ne sont pas pris en compte car sont considérés comme des secteurs à risques importants).

Les conditions d'accès au crédit sont jugés difficiles par les populations, il n'y a pas encore d'engouement pour les financements de ce projet, ainsi le PROMER se limite pour le moment à la formation.

- **PROJET ONUDI « plateformes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté »**

Le projet vise la mise en place de plateformes qui sont de simples moteurs diesel capables d'entraîner divers outils tels que les moulins, décortiqueuses, alternateurs, chargeurs de batteries, pompes, postes de soudure, machines de menuiserie..

Le programme mis en œuvre par l'ONUDI en liaison avec le ministère de l'artisanat et de l'industrie vise un accès des pauvres aux services sociaux de base dans les régions de Tambacounda, Kaolack et Fatick et dans la zone des ICS par l'installation de 45 plateformes entre 2002 et 2003.

Le projet fonctionne à la demande et sur la base de critères de rentabilité tenant aux activités menées dans la zone, le nombre d'habitants polarisé, la participation des bénéficiaires (40 % du coût à la charge des populations et 60 % sous forme de subvention du projet). Le projet n'exclut pas l'installation d'ouvrages au profit d'opérateurs privés au coût réel.

Le projet s'appuie sur les documents de planification existant (PLD notamment) et noue un partenariat avec les CERP pour l'analyse de la situation, l'élaboration des dossiers de projets et le suivi des projets.

Toutes les collectivités des zones d'intervention sont éligibles et peuvent introduire des demandes qui seront traités.

Pour l'heure, une plateforme est installé dans la communauté rurale de Missirah et une autre dans un village de la communauté rurale de Netteboulou.

- **PROJET PLCP. Projet de Lutte Contre la Pauvreté - BAD – FND**

Après un ciblage qui a permis de classer les 13.000 villages du Sénégal selon des critères d'accès à l'eau, d'équipement de transformation post-récolte, de structures de formation, ce programme a retenu d'intervenir dans sa première phase de 5 ans (2000-2004) dans 97 villages et 23 quartiers urbains. Ses domaines d'intervention sont le renforcement des capacités, la micro-finance et les AGR, l'équipement en infrastructures hydrauliques. Il s'appuie sur le faire faire

La communauté rurale de Missirah est retenue dans le cadre de cette première phase.

A.3. Les axes d'intervention du PELCP à Missirah

Les potentialités agricoles et la proximité de la ville de Tambacounda qui constitue un marché potentiel ont guidé dans le choix des axes d'intervention du programme. Celles-ci peuvent en effet s'orienter sur l'intensification de l'élevage, le maraîchage, et le développement de la culture du sorgho.

A.3.1. Les activités génératrices de revenus

- **Les ateliers d'embouche**

Certaines organisations (GIE) disposent de compétence avérée dans la conduite des ateliers d'embouche au niveau de la communauté. Le programme les renforcera pour une continuité de l'activité et éventuellement l'exploitation de boucherie moderne à Tamba..

- **La production laitière**

Quelques exploitations sont déjà dans cette activité. A travers le FAIL, le Programme va contribuer à la densification des unités dans la communauté rurale. Tamba restera le principal marché, mais il n'est pas exclu la collaboration entre les unités pour une diversification des produits.

La plateforme multifonctionnelle pourrait faciliter la production d'énergie nécessaire au traitement du lait. Un partenariat PNUD/PROMER et ONUDI pourrait permettre une installation des unités dans des conditions d'exploitation optimales d'autant que des avant-projets sommaires ont été déjà ficelés par le PELCP dans le cadre du montage des projets de la ceinture laitière.

Une articulation avec l'antenne du PLCP-BAD est nécessaire pour harmoniser les interventions et leurs modalités dès lors que certaines activités pourraient être identiques. Par contre le volet infrastructure de ce programme pourrait être soutenu par PNUD et venir en complément aux AGR retenues.

A.3.2. Les activités de gestion des ressources naturelles

- **Les fosses compostières**

La présence des ateliers d'embouche et des unités laitières permettra la vulgarisation et le développement des fosses.

➤ **Le maraîchage**

La communauté rurale présente un relief assez accidenté ce qui favorise le ruissellement de l'eau de pluie. La communauté rurale est ainsi parsemée de cours d'eau temporaires (bras du fleuve et mares) dont l'eau peut être valorisée si son stockage est prolongé quelques mois après l'hivernage. Le programme appuiera dans la construction de mini-barrages et l'aménagement de petits périmètres maraîchers au niveau de quelques vallées. La proximité de la ville de Tambacounda facilitera l'écoulement.

➤ **L'arboriculture**

Les hauteurs d'eau enregistrées annuellement sont favorables à l'arboriculture. Des test d'introduction d'espèces fruitières (manguiers, et agrumes particulièrement) seront menés avec des groupements féminins, mais aussi avec des paysans pilotes.

B. La communauté rurale de Dialacoto

B.1. Présentation du milieu

En surface, c'est la communauté rurale la plus grande de l'arrondissement, mais une bonne partie des terres est occupée par le parc de Niokolo Koba (60 à 70% des surfaces) et la Forêt Classée du Diambour (15% des terres) amenant les populations à se concentrer sur 15% seulement de la surface de la communauté rurale. La contraintes majeure au niveau de cette communauté rurale reste la forte pression sur les terres cultivables et les pâturages.

La pluviométrie annuelle avarie en année normale entre 900 et 1000 mm. La communauté rurale dispose d'un réseau important de mares et de bas fonds dont les sols sont très fertiles.

B.2. Les principaux intervenants dans la lutte contre la pauvreté dans la communauté rurale de Dialacoto

- **AFRICARE**

AFRICARE est une ONG américaine couvrant 27 pays africains. De 1993 à 1998, elle a exécuté un programme de développement de l'entreprise agricole (KAED) sur financement de l'USAID dans la région de Kaolack en vue d'accroître la production agricole et les revenus en milieu rural par le biais de techniques agricoles viables et la gestion des ressources naturelles.

A la fin de cette phase de programmation, ARICARE a développé un nouveau programme le PDASE en tirant les leçons du passé. Ce programme à l'horizon 2001-2003 pour sa phase expérimentale est axé sur le développement agricole et la GRN, le renforcement des capacités des acteurs économiques. Toutefois, le PDASE ne devrait pas concerner fondamentalement la communauté rurale de Dialcoto

Dans la communauté rurale de Dialacoto, AFRICARE s'est intéressé exclusivement aux villages des déguerpis du Parc niokolokoba en développant des actions de GRN des AGR et du micro-crédit.

- **Le PROMER**

Ce projet intervient sur l'ensemble de l'arrondissement. Ses activités portent sur l'appui à la micro-entreprise par la formation et la facilitation du contact avec les caisses de crédit grâce à un bon montage des dossiers de projet. Cependant, dans la communauté rurale de Dialacoto, les interventions du PROMER sont essentiellement orientées sur l'artisanat.

- **AFVP (Association Française des Volontaires du Progrès)**

L'AFVP est une association française qui a le statut d'ONG. Elle intervient dans le développement local notamment dans l'agriculture, la GRN, l'élevage, l'hydraulique, l'artisanat, la santé, l'épargne et le crédit. Elle offre un appui technique à la réalisation des projets, un

service de conseils en matière d'organisation, de négociation et de gestion et enfin elle apporte l'aide financière des bailleurs de fonds nécessaire à la mise en place des opérations. Dans la communauté rurale de Dialacoto, l'AFVP s'est intéressée aux villages déguerpis du parc niokolokoba. Elle a entrepris des micro-réalisations dans les domaines du maraîchage, du reboisement. Ces activités sont en cours depuis 1999-2000.

- **PROGEDE (programme de gestion durable et participative des énergies traditionnelles et de substitution – financement Banque Mondiale, Pays Bas et FEM)**

Le PROGEDE a pour objectif de contribuer à l'approvisionnement des ménages en combustibles domestiques de manière régulière et durable tout en préservant l'environnement. Le programme développe deux composantes :

- la composante demande « gestion de la demande et promotion des énergies de substitution »
- la composante offre « aménagement durable des formations naturelles pour la production de bois-énergie » qui vise la production de bois-énergie en impliquant les populations rurales dans la gestion des ressources forestières.

Dans la communauté rurale de Dialacoto, le PROGEDE appuie l'élevage, des activités génératrices de revenus en vue d'une diversification des activités productives. Il a organisé les populations pour la fabrication du charbon de bois de façon à se substituer aux exploitants qui sont devenus des acheteurs. Les conséquences ont été la réduction des quotas d'exploitation donc une préservation des ressources.

- **MAISON FAMILIALE RURALE DE DIALOCOTO**

La Maison Familiale Rurale de Dialacoto regroupe des associations d'hommes et des associations de femmes. Chacune des associations est dirigée par trois instances : l'assemblée générale des sociétaires, le conseil d'administration regroupant les délégués des villages polarisés par la MFR et le bureau exécutif composé de la commission crédit, la commission surveillance et la commission promotion de la femme.

Le MFR de Dialocoto polarise 25 villages soit près de 750 adhérents (en 2002 ; l'adhésion étant annuelle).

La MFR s'appuie sur un Fonds de Développement Local de 20 millions de F.CFA (2002) constitué depuis 1998 et logé à la CNCAS de Tambacounda dans le cadre du programme national quadriennal de renforcement des maisons familiales rurales entrepris par l'Union européenne et un consortium de bailleurs de fonds dirigé par OXFAM-Belgique. Il est alimenté par les remboursements des prêts octroyés aux sociétaires, du produit de la vente du miel, de l'exploitation du moulin et du petit commerce. Ces prêts ont même concerné l'acquisition d'équipements agricoles ou de semences.

Les intérêts produits par les prêts octroyés à 12 % l'an sont répartis entre les MFR du niveau national (15 % pour direction des MFR de Thiès), régional (35 %) et local (50 %) en contribution à la couverture des frais de fonctionnement des MFR.

Aussi, l'unité apicole de la MFR a reçu de la Direction des MFR un fonds de roulement initial de 1.500.000 FCFA pour financer l'achat du miel des apiculteurs gravitant autour de l'unité apicole construite et équipée par la coopération canadienne. La MFR de Dialacoto livre du miel raffiné à la Direction des MFR qui commercialise et qui récupère le fonds de roulement avancé. Le miel est conditionné dans des pots en plastique et commercialisé sous le label « produit des maisons familiales du Sénégal BP 131 Thiès »

Présentement, la MFR de Dialacoto est en train de démarrer un programme de mise en place trois (3) caisses tests d'épargne et de crédit dans le rayon des 25 villages polarisés par la MFR avec un fond de crédit de démarrage de 500.000 FCFA par caisse sous la supervision de la commission crédit du bureau de la MFR.

B.3. Les axes d'intervention du PELCP dans la communauté rurale de Dialacoto

B.3.1. Les activités génératrices de revenus

➤ L'apiculture

Il s'agira pour le nouveau programme de renforcer l'unité existante en aidant l'extension de la production dans d'autres sites.

B.3.2. Les activités de gestion des ressources naturelles

➤ Le maraîchage

Cette activité pourra être développée au niveau de quelques vallées où seront construits des mini-barrages. L'aménagement de ces périmètres pourra permettre à moyen terme de réduire la pression sur les terres et réduire les conflits avec le parc dont les campements absorberont l'essentiel des récoltes.

➤ L'arboriculture

Pour ne saturer trop vite la zone en produits maraîchers, l'arboriculture sera également introduite au niveau des périmètres. Les espèces rustiques (manguiers et agrumes) seront retenues dans un premier temps.

4.2.3.2. - La communauté rurale de Koussanar (Arrondissement de Koussanar)

A. Présentation du milieu

Situé au sud de ferlo, la communauté rurale de Koussanar concentre le nombre de villages le plus important (90) après celle de Maka (110) et est le principal couloir de passage des transhumants. Les problèmes liés à la transhumance (conflits agriculteurs éleveurs) vont partie des difficultés majeures auxquelles sont confrontées les autorités locales.

Au plan climatique, elle se situe sur des isohyètes comprises entre 800 et 900 mm.

Sur le plan agricole, la communauté rurale de Koussanar peut être divisée en deux zones bien distinguées : le nord plus orienté sur le pastoralisme et le sud, sur les productions végétales. Malgré les processus de dégradation notés sur les sols, les rendements en mil restent encore corrects : 900 à 1000 kg/ha. Il faut noter que le sorgho est surtout cultivé au sud.

Koussanar dispose d'un domaine classé de 3.600 ha qui est, comme les autres massifs non protégés, fortement menacé par les nombreux feux de brousses recensés dans la communauté rurale et ceci, malgré l'existence de pare-feux régulièrement réhabilités avec l'appui des Forces Armées Françaises.

B. Les principaux intervenants dans la lutte contre la pauvreté dans La communauté rurale de Koussanar

• La Fondation Konrad Adenauer (FKA)

Elle appuie depuis 1998 les collectivités et les organisations de base à travers son programme de Fonds Local de Développement. Après une restructuration des communautés rurales de Koussanar et de Sinthiou Malem en CVD et CIVD, un fonds a été mis à la disposition des collectivités pour le financement de micro-projets. Le projet prend fin au 31 décembre 2002

• Le PNIR

Le P NIR appuie actuellement a communauté rurale dans l'élaboration de son PLD. Dans la mise en œuvre de ce PLD, le PNIR interviendra surtout dans la réalisation des infrastructures.

• LVIA-EAUX VIVES

Le consortium LVIA-Eaux vives regroupe une ONG italienne (LVIA) et une association française (Eaux vives) qui exécute en ce moment un programme d'appui aux développement local (PADL) au profit de 5 collectivités locales du département de Tambacounda (Koumpentoum, Kouthiaba, Malème Niani, Bamba Thialène et Koussanar). Dans la communauté rurale et Koussanar à l'horizon 2001-2004, Le consortium va :

- Renforcer les capacités des élus locaux
- Faciliter la concertation entre les élus locaux
- Réaliser des puits et favoriser la gestion communautaire de ces infrastructures

- Former les agents de santé communautaires, redynamiser les cases de santé et réaliser des infrastructures sanitaires
- Equiper et construire des salles de classes
- Mise en place de banques de céréales et d'équipement de transformation (moulin) et formation des acteurs
- Mettre en place des caisses de village et former les gestionnaires
- Favoriser la concertation entre les acteurs commerciaux de la zone

- **Le PROMER**

Ce projet intervient sur l'ensemble de l'arrondissement. Ses activités portent sur l'appui à la micro-entreprise. Cependant les interventions sont essentiellement orientées sur l'artisanat. .

Les activités du PROMER sont encore limitées pour le moment.

- **La Commune de Saint-Cyr**

Dans le cadre de la coopération décentralisée, la commune de Saint-Cyr apporte un appui important à la communauté rurale de Koussanar. Elle y a construit une maison des jeunes de la communauté avec des installations permettant la réalisation d'activités productives (location de salles de réunion et de chambres de passage, exploitation d'un télécentre...). Elle envisage d'électrifier le forage pour permettre une alimentation en eau de la ferme pilote envisagée par la communauté au profit des femmes et des jeunes.

- **PROJET ONUDI « plateformes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté »**

Le projet vise la mise en place de plateformes qui sont de simples moteurs diesel capables d'entraîner divers outils tels que les moulins, décortiqueuses, alternateurs, chargeurs de batteries, pompes, postes de soudure, machines de menuiserie..

Le programme mis en œuvre par l'ONUDI en liaison avec le ministère de l'artisanat et de l'industrie vise un accès des pauvres aux services sociaux de base dans les régions de Tambacounda, Kaolack et Fatick et dans la zone des ICS par l'installation de 45 plateformes entre 2002 et 2003.

Le projet fonctionne à la demande et sur la base de critères de rentabilité tenant aux activités menées dans la zone, le nombre d'habitants polarisé, la participation des bénéficiaires (40 % du coût à la charge des populations et 60 % sous forme de subvention du projet). Le projet n'exclut pas l'installation d'ouvrages au profit d'opérateurs privés au coût réel.

Le projet s'appuie sur les documents de planification existant (PLD notamment) et noue un partenariat avec les CERP pour l'analyse de la situation, l'élaboration des dossiers de projets et le suivi des projets.

Toutes les collectivités des zones d'intervention sont éligibles et peuvent introduire des demandes qui seront traités.

- **PROJET PLCP. Projet de Lutte Contre la Pauvreté - BAD – FND**

Après un ciblage qui a permis de classer les 13.000 villages du Sénégal selon des critères d'accès à l'eau, d'équipement de transformation post-récolte, de structures de formation, ce programme a retenu d'intervenir dans sa première phase de 5 ans (2000-2004) dans 97 villages et 23 quartiers urbains. Ses domaines d'intervention sont le renforcement des capacités, la micro-finance et les AGR, l'équipement en infrastructures hydrauliques. Il s'appuie sur le faire faire

L'arrondissement de Koussanar est retenu par le programme donc la communauté rurale de Koussanar dans le cadre de cette première phase.

C. Les axes d'intervention du PELCP dans la communauté rurale de Koussanar

Les potentialités agricoles et la proximité de la ville de Tambacounda qui constitue un marché potentiel ont guidé dans le choix des axes d'intervention du programme. Celles-ci peuvent en effet s'orienter sur l'intensification de l'élevage, le maraîchage, et le développement de la culture du sorgho.

C.1. Les activités génératrices de revenus

- **Les ateliers d'embouche**

La région de Tambacounda est une grande productrice de bétail sur pied. La conduite d'ateliers d'embouche peut sensiblement améliorer les produits (animaux) qui très souvent acheminés sur Dakar surtout en fin de saison sèche.

- **La production laitière**

Par le biais de cette activité, le Programme va contribuer au renforcement de la ceinture laitière initiée par la SODEFITEX. Les quelques unités qui existent déjà ne parviennent pas à couvrir la demande au niveau de la ville de Tambacounda. Le programme pourra aussi aider à la diversification des produits (beurre de table, yaourts). Une collaboration avec la laiterie de Sansamba (Sédhiou) pourra aider à cela.

L'appui du PLCP-BAD peut servir notamment dans le cadre du financement des activités. Les protocoles d'accord que ce projet a négociés avec les SFD ACEP, CMS et UNACOIS offrent une gamme variée d'intervention à des conditions différentes et liées à la qualité de l'emprunteur (novice en matière de crédit, groupement organisé, micro-entrepreneur).

C.2. Les activités de gestion des ressources naturelles

- **Les fosses compostières**

L'intensification de l'élevage sera accompagné aux niveau des différents étates de la vulgarisation des fosses compostières. Celles –ci contribueront ainsi à relever le niveau de fertilité des sols.

- **Le maraîchage dans les villages environnants**

A l'image du périmètre des jeunes de Koussanar, le Programme va aider dans l'aménagement de deux ou trois périmètres maraîchers. Ces périmètres pourront être aménagés au niveau de certaines vallées où des mini-barrages seront construits. Ces périmètres permettront d'améliorer et de diversifier les sources de revenus, mais aussi d'améliorer la qualité de la nourriture dans les localités bénéficiaires.

➤ **L'intensification de la culture du sorgho**

Cette activité sera conduite dans la partie sud de la communauté rurale où le sorgho occupe un place prépondérante dans l'alimentation et les sols favorables à sa culture. Avec la collaboration de partenaire, le programme mettra l'accent sur les semences : introduction de variétés productives et mise en place d'un dispositif performant de production.

➤ **L'aménagement de la ferme des jeunes et des femmes de Koussanar**

Dans le cadre de l'appui du PELCP-PNUD et en relation avec le PNIR déjà installé et le projet lutte contre la pauvreté BAD en cours d'installation et les populations notamment jeunes et femmes, un projet de mise en place d'une ferme de 15 hectares a été élaboré par les cibles ci-dessus indiquées. Ce projet qui figure dans le programme d'actions prioritaires du PLD de la communauté rurale vise la production de bananes et de produits maraîchers. Le projet sera installé dans une dépression qui jouxte l'espace jeune de la communauté rurale et a déjà fait l'objet d'un avant-projet sommaire. Les bénéficiaires directs seront constitués d'au maximum 40 jeunes et 40 femmes soit 80 personnes ; tous des volontaires. Les modalités de gestion seront précisées dans l'étude détaillée du projet. Le coût prévisionnel est de 51 millions de FCFA et des apports personnels des bénéficiaires directs sont prévus ainsi que des subvention en infrastructure du PNIR. Un accent particulier devra être mis sur les modalités de gestion de l'unité et les modalités de la répartition des bénéfices futurs dans le cadre de la finalisation de l'étude. En effet, l'organisation des femmes est mieux structurée que celle des jeunes, une case foyer existe depuis 1996 et un GEC disposant d'un capital de 25 millions de FCFA et regroupant 250 femmes constituent déjà des maillons importants de cohésion sociale et de capacité d'intervention.

En sus, le Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN) financé par la Banque Mondiale en début de mise en place a retenu la région de Tambacounda dans sa première phase. Il prévoit de mettre en place quelques unités tests de transformation de céréales locales dans la perspective d'une amélioration de la nutrition des enfants et des femmes enceintes. Une articulation est possible dans cette perspective de même que dans le domaine des AGR de façon plus générale. Une articulation avec les jeunes et les femmes dans le cadre de la ferme pourrait être exploitée.

➤ **La diversification des activités agricoles**

La réintroduction de la culture du sésame déjà expérimentée par le CRS dans le passé procède de ce souci d'introduire des cultures à haute valeur ajoutée notamment dans la zone nord de la communauté rurale.

➤ **La lutte contre les feux de brousse**

Dans la communauté rurale de Koussanar, les feux de brousse restent importants malgré les réalisations importantes du service des eaux et forêts et de l'armée française notamment en matière d'aménagement de pare-feux. L'accent devra être mis sur la sensibilisation des populations pour l'abandon de l'agriculture sur brûlis et une limitation voire un arrêt du recours au feu pour le nettoyage des parcelles.

C.3. Le renforcement de capacités

Pour ce volet, le programme mettra l'accent uniquement sur les formations techniques et en gestion des bénéficiaires de crédit et les membres des CIVD qui seront impliqués dans la gestion du FAIL et ceux qui seront principalement impliqués dans les travaux de la ferme.

La formation des conseillers ruraux pour tous les aspects liés au renforcement de capacités dans l'accomplissement de leur tâches sera laissée aux autres intervenants (LVIA-Eaux Vives principalement) dans le partenariat qui sera établi.

4.2.3.3. La communauté rurale de Koumpentoum (Arrondissement de Koumpentoum)

A. Présentation du milieu

Situé à l'ouest de la région du département de Tambacounda, la communauté rurale fait frontière avec la région de Kaolack dont elle présente quelques unes des caractéristiques au plan agricole : production essentiellement orientées vers l'arachide et le mil. Zone pionnière dans la colonisation des terres neuves, la communauté rurale se trouve confrontée aujourd'hui à une forte dégradation des sols. Les rendements ont ainsi fortement régressé au cours des dix dernières années.

Le climat est de type soudano-sahélien caractérisé par 3 à 4 mois de pluies avec des hauteurs d'eau annuelles de 800 à 900 mm. Bien que le relief soit relativement, la communauté rurale est compte beaucoup de cours d'eau temporaire qui draine l'eau de pluie.

Le couvert végétal connaît une régression très marquée aussi bien au niveau de la diversité floristique que de la densité. Les principaux facteurs de dégradation sont : la recherche de nouvelle terre de culture, l'exploitation forestière abusive, la transhumance, les feux de brousse, la baisse de la pluviométrie.

B. Les principaux intervenants dans la lutte contre la pauvreté

• LVIA-EAUX VIVES

Le consortium LVIA-Eaux vives regroupe une ONG italienne (LVIA) et une association française (Eaux vives) qui exécute en ce moment un programme d'appui aux développement local (PADL) au profit de 5 collectivités locales du département de Tambacounda (Koumpentoum, Kouthiaba, Malème Niani, Bamba Thialène et Koussanar). Dans la communauté rurale et Koumpentoum à l'horizon 2001-2004, Le consortium va :

- Renforcer les capacités des élus locaux
- Faciliter la concertation entre les élus locaux
- Réaliser des puits et favoriser la gestion communautaire de ces infrastructures
- Former les agents de santé communautaires, redynamiser les cases de santé et réaliser des infrastructures sanitaires
- Equiper et construire des salles de classes
- Mise en place de banques de céréales et d'équipement de transformation (moulin) et formation des acteurs
- Mettre en place des caisses de village et former les gestionnaires
- Favoriser la concertation entre les acteurs commerciaux de la zone

Particulièrement dans l'arrondissement de Koumpentoum, le consortium va réaliser tous les PLD des quatre (4) communautés rurales. Le PLD de Koumpentoum n'est pas encore fait.

• Le PROMER

Ce projet intervient sur l'ensemble de l'arrondissement de Koumpentoum. Ses activités portent sur l'appui à la micro-entreprise à travers des formations et l'appui à l'élaboration de projets. .

Le PROMER dispose d'un animateur économique polyvalent à Koumpentoum.

LE GADEC

Le GADEC est une ONG dont la mission est de promouvoir le développement local durable dans ses zones d'intervention par des appuis aux initiatives de base individuelles et collectives. Il est financé par différents bailleurs de fonds dont la Coopération Belge, des ONG belges (Terre Nouvelle, NCOS, VECO) hollandaise (CORAIID) et américaine, (Oxfam et LWR). Il est prestataires de services de projets nationaux intervenant dans la gestion des ressources naturelles (PROGEDE-financement banque mondiale).

Le GADEC intervient dans de nombreux domaines d'activités tels que l'hydraulique, la formation, l'alphabétisation, l'agriculture, la gestion des ressources naturelles, le crédit, la santé. Ces domaines sont pris en charge à travers 10 axes thématiques formant le cadre programmatique de la Gestion et réhabilitation des terroirs villageois

Le programme d'Appui au Développement Local par la GRTV du Sud-Est du Sénégal (PADEL/GRTV) couvre la période 1999-2003. Il comporte 3 composantes essentielles :

- le développement des productions agricoles et la gestion des ressources naturelles
- l'éducation
- le développement institutionnel

La composante développement des productions agricoles et la gestion des ressources naturelles comporte les axes suivants :

- sécurisation des productions
- valorisation des vallées
- diversification des sources de revenus
- aménagement des espaces partagés
- infrastructures

La composante éducation pour le développement comporte la formation, l'animation et la communication en vue de renforcer les capacités des OP, OCB et des collectivités locales. La formation de parajuristes, l'alphabétisation fonctionnelle, l'organisation de conférences en milieu rural pour prévenir les conflits nés de la diversité des usages de l'espace (transhumance, gestion des terres communautaires...) y occupent une place importante

La composante renforcement institutionnel intéresse le renforcement des capacités des élus des collectivités locales et des agents du GADEC.

Dans la communauté rurale de Koumpentoum, le GADEC va développer ces axes ci-dessus.

- **PROJET ONUDI « plateformes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté »**

Le projet vise la mise en place de plateformes qui sont de simples moteurs diesel capables d'entraîner divers outils tels que les moulins, décortiqueuses, alternateurs, chargeurs de batteries, pompes, postes de soudure, machines de menuiserie..

Le programme mis en œuvre par l'ONUDI en liaison avec le ministère de l'artisanat et de l'industrie vise un accès des pauvres aux services sociaux de base dans les régions de Tambacounda, Kaolack et Fatick et dans la zone des ICS par l'installation de 45 plateformes entre 2002 et 2003.

Le projet fonctionne à la demande et sur la base de critères de rentabilité tenant aux activités menées dans la zone, le nombre d'habitants polarisé, la participation des bénéficiaires (40 % du coût à la charge des populations et 60 % sous forme de subvention du projet). Le projet n'exclut pas l'installation d'ouvrages au profit d'opérateurs privés au coût réel.

Le projet s'appuie sur les documents de planification existant (PLD notamment) et noue un partenariat avec les CERP pour l'analyse de la situation, l'élaboration des dossiers de projets et le suivi des projets.

Toutes les collectivités des zones d'intervention sont éligibles et peuvent introduire des demandes qui seront traités.

C. Les axes d'intervention du PELCP à Koumpentoum

Les interventions du programme au niveau de la communauté vont mettre l'accent sur l'intensification de l'élevage, la restauration des sols, l'intensification et la transformation des céréales, et la protection du couvert végétal,.

C.1. Les activités génératrices de revenus

Malgré les contraintes évoquées, les disponibilités en fourrage naturel de la zone restent encore importantes. Une meilleure valorisation de cette ressource est possible avec l'association des divers sous produits agricoles présents (paille d'arachide, graine de coton....). Les activités seront orientées sur l'intensification de l'élevage.

➤ Les ateliers d'embouche

Ils pourront être conduits de manière collective (groupements de jeunes, ou de femmes) ou individuelle (exploitation agricole). La proximité avec la zone du ferlo permettra de disposer de sujets d'embouche à bon prix.

➤ La production laitière

Cette activité sera autour d'une organisation d'éleveurs dynamique qui se chargera de la transformation et de la commercialisation. En retour, elle appuiera les membres dans l'achat des intrants et produits vétérinaires.

➤ **Unité semi-industrielle de transformation de céréales**

Une unité pilote semi-industrielle de transformation de céréales se devra être installée à Koumpentoum. Elle s'orientera d'abord dans la production de brisure et de farine de maïs et de mil.

La présence d'une telle unité peut conduire à une relance et intensification de des cultures céréalières.

Dans le cadre de la mise en place de cette unité de transformation de céréales, le Programme pourrait développer un partenariat PNUD-PROMER et ONUDI pour l'installation de plateformes multifonctionnelles susceptibles de faciliter la fourniture en énergie des unités de production de lait et de transformation de céréales et induire d'autres activités liées à l'artisanat et éligibles au soutien du PROMER dont la fabrication de machines agricoles etc.

Le Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN) financé par la Banque Mondiale en début de mise en place a retenu la région de Tambacounda dans sa première phase. Il prévoit de mettre en place quelques unités tests de transformation de céréales locales dans la perspective d'une amélioration de la nutrition des enfants et des femmes enceintes. Une articulation est possible dans cette perspective de même que dans le domaine des AGR de façon plus générale

C.2. Les activités de gestion des ressources naturelles

➤ **Les fosses compostières**

L'intensification de l'élevage sera accompagné aux niveau des différents étabes de la vulgarisation des fosses compostières. Celles -ci contribueront ainsi à relever le niveau de fertilité des sols.

➤ **La production de semences**

La pluviométrie reste favorable aux cultures de sorgho et de maïs. Pour favoriser leur développement dans la communauté rurale, le Programme axera son intervention sur la production de semences. En partenariat avec l'ISRA, les CIVD et les organisations de base, ce volet du programme devra permettre aux paysans de disposer de semences de qualité. L'accent sera mis sur le maïs et le sorgho.

➤ **La diversification des productions agricoles**

Le sésame a été introduit dans la zone, les rendements intéressants ont été obtenus mais le développement de la culture a été freiné par des problèmes de commercialisation. Le Programme interviendra en réintroduisant la culture auprès de quelques organisations et en mettant à leur disposition du petit matériel de transformation permettant de faire de l'huile. L'activité de transformation sera facilitée par le partenariat avec le projet ONUDI « mise en place de plateformes multifonctionnelles », le PROMER et le Catholic Relief Service (CRS) qui dispose d'une expérience avérée dans ce domaine.

4.3. LE CONTENU DES ACTIVITES A MENER DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSRP

Dans la perspective du suivi de la mise en oeuvre , le renforcement des capacités nationales de pilotage, de coordination et de suivi des instruments de la mise en œuvre du DSRP devrait se concevoir à travers trois (3) composantes :

4.3.1. Le renforcement des capacités de pilotage et de coordination de la mise en œuvre du DSRP.

Seront concernés :

- la Cellule de suivi de la lutte contre la pauvreté
- le Bureau de coordination des projets de lutte contre la pauvreté ;

4.3.1.1. Concernant la Cellule de Lutte contre la pauvreté,

Deux axes seront concernés par l'appui du PNUD à la cellule :

- Il s'agit pour le PNUD d'appuyer le suivi de la mobilisation et de l'absorption des ressources à travers me suivi de l'exécution des projets et programmes par les services dépensiers, le renforcement des capacités aux personnels des services impliqués, au suivi des procédures et à l'information et la sensibilisation des décideurs sur les actions et mesures urgentes
- L'appui du PNUD va permettre la circulation de l'information et une bonne communication pour maintenir la dynamique de partage et de transparence dans la gestion de l'information qui avait prévalu lors de l'élaboration du DSRP. Il s'agit ainsi d'appuyer l'élaboration du portail du développement, du SIG, du Site WEB, de l'édition du bulletin d'informations et des rapports annuels d'avancement, ainsi que des autres activités de communication.

4.3.1.2. Concernant le Bureau de Coordination des projets de lutte contre la pauvreté,

Trois axes seront concernés par l'appui du PNUD à la CSO du MDSSN :

- Il s'agit pour le PNUD d'appuyer le MDSSN à promouvoir l'harmonisation des stratégies d'intervention en matière de lutte contre la pauvreté à travers l'identification des partenaires et la définition des procédures de collaboration et de partenariat entre partenaires.
- Il facilitera et appuiera méthodologiquement la mission de coordination et de suivi des programmes et projets de lutte contre la pauvreté.

- En outre, le PNUD aidera au renforcement des capacités des agents impliqués dans le suivi des programmes et projets de lutte contre la pauvreté.

L'appui initié par la Banque Mondiale dans le cadre du projet AFDS devrait être plus actif et plus systématique conformément aux plans d'opérations présentés par les deux structures.

4.3.2. Le renforcement des capacités de diagnostic, d'analyse et de suivi-évaluation des activités de lutte contre la pauvreté en termes de DHD.

Cette composante passe par la création et la mise en place d'un Observatoire de la pauvreté et du Développement humain durable. Cet observatoire devra être conçu comme un système décentralisé d'investigation combinant des approches différentes. Dans ce cadre, il sera mis également en place un observatoire spécifique de la société civile pour le suivi de la pauvreté qui permette de garantir la continuité de l'implication effective de la société civile dans la mise en œuvre du DSRP. Spécifiquement au volet société civile, un partenariat devrait être recherché auprès de la GTZ qui a dans son programme d'appui à la mise en œuvre du DSRP un volet renforcement de la société civile dans la mise en œuvre du DSRP. Aussi, un autre volet appuyé par la coopération allemande devrait faciliter le le suivi et l'évaluation du DSRP ; il s'agit du développement du suivi qualitatif du DSRP. Enfin au niveau local, la GTZ étant présente dans les régions de Kaolack et Fatick, une collaboration pourra être nouée avec le PNUD pour concrétiser le volet mise en œuvre du DSRP au niveau local qu'envisage de développer la GTZ.

Une mission commanditée par le PNUD et le Gouvernement pour étudier l'institutionnalisation de l'observatoire (ancrage institutionnel, évaluation des besoins, mise en place de l'équipe, sources d'informations) est en cours.

4.3.3. le renforcement des capacités de gestion macroéconomique et budgétaire,

Dans la perspective de stimuler une croissance économique nécessaire pour doper les efforts de réduction de la pauvreté, cette composante devra être concentrée au niveau de la DP et de la DPS, les deux structures qui ont en charge cette fonction de gestion macroéconomique tant sur le court terme que sur moyen-long terme.

Tandis qu'au niveau budgétaire particulièrement, un renforcement des capacités de la DDI et de la DCEF pourrait contribuer à une amélioration du suivi de l'absorption et de la programmation des ressources au titre du PPTE. Sachant que dans le cadre du volet diagnostic budgétaire qu'envisage de développer la GTZ et qui devrait intéresser toute les directions du MEF impliquées dans le circuit de la dépense publique (de l'élaboration au contrôle du budget), les activités qui seront identifiées comme étant nécessaires à la résolution des problèmes pourraient impliquer le PNUD et les autres bailleurs de fonds.

Aussi, dans ce cadre global de renforcement de la capacité de gestion macroéconomique et budgétaire, le partenariat devrait être recherché avec l'UPE dans le cadre de la nouvelle phase de son projet de renforcement des capacités 2003-2007 conformément aux axes dégagés.

Enfin , la Banque Mondiale dans le cadre particulier de l'AFDS et dans le cadre général de sa Stratégie d'Assistance au Sénégal (CAS 2003-2005) en cours d'élaboration devrait offrir des cadres de partenariat articulés autour de la mise en œuvre du DSRP. Ainsi, le PNUD qui a été très présent tout au long du processus de formulation du DSRP, par son appui au Gouvernement, doit contribuer à la consolidation du programme d'ensemble de mise en œuvre du DSRP.

4.4. LE CONTENU DES ACTIVITES A MENER DANS LE CADRE DE LA DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA

Jusque là les activités financées dans le cadre de l'appui du PNUD ont davantage concerné l'appui à l'organisation de réunions et d'actions de communications. Pour le prochain programme, une jonction sera faite avec le PNUCID dans le cadre de la lutte contre la drogue dans la banlieue Dakar et des activités spécifiques de promotion des personnes vivant avec le VIH par des activités ne nécessitant pas de travaux pénibles. En effet, avec l'expérience accumulée dans les micro-jardins ans le cadre de l'ex-PSSA par les services traditionnels de l'agriculture au niveau local (ex DRDR de Tambacounda va démarrer un nouveau programme de micro-jardins en milieu urbain uniquement) des activités similaires peuvent être réalisées avec un minimum d'investissements et une assurance de collecte de revenus au quotidien grâce à la vente des légumes récoltées au jour le jour. Ces mêmes activités peuvent être développées au profit des handicapés et des personnes âgées ayant en charge des famille au niveau des zones d'intervention du programme. Un filet de sécurité peut accompagner le processus pour aider à la prise en charge de certains médicaments jugés nécessaires par les médecins traitants.

4.5. LE CONTENU DES ACTIVITES A MENER DANS LE CADRE DU GENRE

Compte tenu du fait que les opportunités de revenus que va créer le programme peuvent être source de discriminations à l'égard des femmes, il est important que le programme gère cette question avec attention. Dans pratiquement toutes les zones d'intervention , il est fait mention d'activités de transformation de produits locaux (céréales, lait ...) qui traditionnellement impliquent les femmes. Dans le cadre de ce programme, les femmes et les hommes seront impliqués en même temps d'où la nécessité d'agir avec le maximum d'équité. En sus, au vu de la situation défavorable aux femmes dans les diagnostics relatifs au sida et à la pauvreté, l'élaboration des protocoles dans le cadre du partenariat et de la sous-traitance devra nécessiter une attention particulière sur la question du genre.

Ces deux aspects genre et sida seront pris en charge par l'expert chargé des questions agroalimentaires de l'équipe de gestion du programme.

5. LA STRATEGIE D'INTERVENTION

5.1 PRINCIPES GENERAUX

Elle découle des orientations du DSRP qui expriment la volonté du Gouvernement de réduire la pauvreté de 50 % d'ici l'an 2015. Le DSRP qui constitue le cadre de référence de toute action en matière de pauvreté en particulier celles des bailleurs de fonds tire lui-même ses principes génériques des orientations du NEPAD et du X^o plan.

La stratégie d'intervention du PNUD doit tenir compte de l'expérience du PELCP-PNUD, de la pratique des autres bailleurs de fonds, du processus de la décentralisation et des réalités locales.

Les ressources destinées au programme doivent épouser le cadre prévu par le DSRP pour tout le cycle des projets et programmes relevant de la mise en œuvre de la DSRP qui se trouve placée sous le signe de la participation, pour une meilleure absorption des ressources.

L'expérience acquise dans le cadre de la mise en œuvre du PELCP-PNUD constitue le principal axe stratégique du programme. Il s'agit de consolider cette expérience en insistant davantage sur la promotion des conditions d'existence durable. Le prochain programme devra s'appuyer sur les structures que les populations ont développées en évitant de favoriser toute possibilité d'aide personnalisée.

5.2 LE PARTENARIAT

Le partenariat acquis durant l'exécution du PELCP-PNUD doit également être consolidé et amplifié en favorisant la complémentarité de l'action du PNUD avec celles des agences du SNU et des autres sources de financement multilatérales et bilatérales même si ce partenariat a beaucoup plus pris l'allure de la sous-traitance. Dans cette perspective il s'agit d'insister davantage sur les projets en cours de réalisation sur le mode du partenariat plutôt que d'initier en solo d'autres programmes. L'unicité de la coordination opérationnelle des programmes de lutte contre la pauvreté au sein d'un seul département technique (le ministère chargé du développement social) devrait faciliter ce partenariat à travers les instances de pilotage de ces programmes.

Au niveau local, le partenariat doit être conduit par un manager d'antenne locale responsabilisé. Il doit être le fruit de négociations avec les partenaires et scellés par un protocole. Parmi les partenaires, il est important de faire la différence entre :

- les structures administratives liées aux exécutifs régionaux et à l'administration centrale (l'ARD)
- le conseil régional
- l'administration territoriale (Gouverneur et sous-préfet)
- les services administratifs déconcentrés (CERP et autres services)
- les projets de développement
- le secteur privé

Avec chacun de ces acteurs et selon la spécificité de l'activité nécessitant le partenariat, le manager de l'antenne doit s'efforcer de préciser le champ du partenariat et les indicateurs de performance à atteindre au cours et à la fin du partenariat.

Compte tenu de la nature des activités que devrait mener le manager de l'antenne dans le cadre du programme d'appui du PNUD, une attention particulière doit être accordée au partenariat avec l'ARD. En effet, l'ARD de par sa mission de coordination du développement régional peut être un levier important voire déterminant dans le cadre du partenariat.

Elle est organisée par le décret n°359-98 du 5 mai 1998 fixant l'organisation et la mise en place des ARD. Elle est pilotée par un conseil d'administration comprenant les représentants de toutes les collectivités locales (communes, communautés rurales et région) qui est présidé par le président du conseil régional. Elle comporte un bureau présidé par la président du conseil régional et un comité technique regroupant l'ensemble des chefs de service de la région. Enfin, elle est dirigée par un directeur nommé par décret.

L'ARD dispose d'un budget alimenté par les fonds de dotation de la région et par les contributions des collectivités locales à son fonctionnement. Dans le cadre de l'appui à la décentralisation, l'Union Européenne à travers le projet d'appui aux régions (PAR) alloue directement aux ARD (sous la forme d'une convention Etat/ARD) un budget dont le Directeur est l'ordonnateur direct et des moyens matériels (véhicule et équipements). Ces ressources vont servir aux études, à l'élaboration d'instruments de planification... La GTZ dans les régions de Fatick et de Kaolack fait aussi des ARD des deux régions des partenaires importants.

La partenariat avec l'administration territoriale, notamment le gouverneur et le sous-préfet compte tenu de l'orientation du programme vers le monde rural devrait permettre au manager de l'antenne local de s'assurer de la collaboration des services régionaux et de la bonne circulation de l'information dans le cadre des CRD et des CLD qui sont des cadres de coordination de l'action de l'Etat au niveau régional et local.

Les CERP sont devenus pour beaucoup de programmes et de projets de lutte contre la pauvreté des partenaires importants dans l'identification des projets, leur formulation et leur suivi. Ainsi, le PROMER, le projet Plateformes multifonctionnels de l'ONUDI... s'appuient sur ces structures par le biais de protocoles d'accord. Le manager de l'antenne selon les spécificités des interventions devrait recourir à des ententes de ce type et tirer parti de la connaissance des opportunités de partenariat sur le terrain.

Pour les autres services techniques, les relations dépendront des activités à mener : exemple à Tambacounda, l'expérience menée par le DRDR départemental en matière de formation des bénéficiaires dans le domaine des micro-jardins pourrait être d'un apport important dans le soutien aux handicapés, séropositives et personnes âgés chefs de famille pauvres compte tenu de la nature de l'activité (pénibilité peu importante, déplacement limité et activité susceptible d'être menée à domicile) et des opportunités de création de revenus au jour le jour.

5.3 LE RENFORCEMENT DES CAPACITES :

L'expérience passée du PELCP a montré que le renforcement des capacités a consisté en un ensemble de formations qui ont permis à certains bénéficiaires jeunes, novices ou n'ayant

jamais exercé un métier de s'informer sur des opportunités de création revenus. Pour certains, la formation restait à être complétée pour une meilleure maîtrise du métier. Dans cette phase, il faudrait renoncer à la formation massive et lier la formation à l'action : en d'autres termes, le bénéficiaire de la formation doit être accompagné ou doit être porteur d'un projet dont l'exécution se fera aussi après la formation reçue.

5.4 L'ORIENTATION DES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL VERS DES AGR ARTICULEES AVEC LA GRN POUR LA PROMOTION DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES :

L'orientation des activités vers le milieu rural impose une mode opératoire qui permette une promotion des moyens d'existence durable. Cela suppose une exploitation rationnelle des ressources naturelles susceptible de permettre aux population de disposer de revenus stables. Dans ce cadre également, la transformation des productions locales à de fins de création et d'accroissement de valeur ajoutée afin de contribuer à fixer les populations dans les terroirs est essentielle dans la stratégie des interventions proposées.

5.5 L'AUTONOMIE ET LA RESPONSABILITE DU MANAGER DE L'ANTENNE

La lutte contre la pauvreté nécessite de la proximité et de la rapidité dans l'intervention. Les exigences de proximité et de célérité font que l'antenne doit être managé par un responsable qui aura la capacité d'identifier des opportunités et de discuter directement avec les acteurs et partenaires et nouer un partenariat et être évalué sur la base des résultats obtenus. En milieu décentralisé, la diversité des intervenants et des interventions fait naître une concurrence que les populations instrumentent au détriment des exigences de développement et fait que le management est devenu une exigence si l'on ne veut pas se limiter à la simple duplication des actions menées par les autres.

5.6 LA SOUS-TRAITANCE

Elle est une modalité majeure de mise en œuvre de ce programme dès lors que l'option est la mise en place d'une équipe légère, flexible et autonome. Avec l'existence d'ONG, d'associations, de bureaux d'études et de consultants individuels dans les zones d'intervention, le choix est diversifié et permet au programme de procéder à des choix judicieux. L'appui des experts assistants de la coordination du programme aidera à formaliser et donc à codifier la modalité. En effet, la phase passée de l'exécution du PELCP-PNUD a permis de capitaliser diverses expériences avec les prestataires susceptibles de permettre à l'équipe de gestion du programme de mieux maîtriser la modalité. Les partenaires traditionnels du PNUD dont Réseau Afrique 2000, Life... seront mis à contribution dans les zones où ils ont accumulé des expériences profitables au programme.

6. LES ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS

6.1. DISPOSITIF DE GESTION TECHNIQUE DU PROGRAMME D'APPUI DU PNUD AU DSRP

L'organe de gestion du programme d'appui du PNUD s'articule autour d'une équipe de coordination au niveau central et des managers d'antennes au niveau régional. L'équipe centrale composée de l'expert coordonnateur et d'experts assistants chargés des questions économiques, sociales et agro-alimentaire – genre – sida va assurer la cohérence des interventions et soutenir les managers des antennes dans l'élaboration des protocoles, leur suivi et leur évaluation. Ces experts assistants du niveau central vont s'impliquer dans les activités d'appui à la mise en œuvre du DSRP et dans le partenariat avec les agences du SNU. Ils vont faciliter l'harmonisation des procédures et contenu des principes sur lesquels repose le programme : le partenariat, la sous-traitance... Cet organe de gestion assure la gestion technique et financière du programme selon les procédures de l'exécution nationale (cf. manuel de procédures de l'exécution nationale).

La mise en place d'antennes légères articulées autour d'un manager d'antenne, un expert senior et d'un personnel d'appui (un chauffeur, un (e) secrétaire comptable, un agent de service) est suffisante pour conduire le programme au niveau local. Pour réduire la charge de travail du manager surtout au moment de la mise en place de l'antenne et pour aider à la connaissance de la situation de référence préalable à la préparation des protocoles, il peut être utile de prévoir un expert assistant au chef d'antenne à titre temporaire selon une formule contractuelle (contrat de consultance).

Cette équipe légère activerait le faire faire et assurerait la participation du programme à toute la vie économique et sociale locale. Il s'agit des cadres de coordination locaux que sont les CRD, les CLD, les Cadres de concertation, les réunions du comité technique de l'ARD, les réunions des bailleurs de fonds présents dans la zone, les réunions des ONG et autres partenaires techniques etc.

6.1.1. Moyens humains du programme

Le programme d'appui du PNUD devrait disposer de deux catégories de personnel, des experts et un personnel d'appui soit un total d'une vingtaine d'agents.

6.1.1.1. Personnel expert

Au total, le programme devrait disposer en plein régime de sept (7) experts :

- un Economiste Principal, Coordonnateur du programme,
- un expert économiste chargé des questions économiques
- un Expert socio--économiste chargé des questions sociales;
- un Expert chargé des questions agro-alimentaires et des questions de genre et de Sida
- un Expert socio-économiste chargé de manager l'antenne de Saint-Louis

- un Expert socio-économiste chargé de manager l'antenne de Fatick
- un Expert socio-économiste chargé de manager l'antenne de Tamabacounda

En plus de ces experts, le Projet pourrait s'attacher, en cas de besoin, d'assistants qui seraient recrutés à temps partiels pour appuyer les managers d'antennes particulièrement au moment de la mise en place des antennes.

6.1.1.2. Personnel d'appui

Personnel d'appui du niveau central (coordination technique du programme)

L'équipe d'experts est appuyée par un personnel administratif comprenant cinq (5) agents :

- une secrétaire au niveau de la coordination du programme;
- un assistant administratif et financier ;
- un agent de liaison (planton) ;
- deux chauffeurs (dont un à la disposition du coordonnateur et un à la disposition des experts de la coordination).

Personnel d'appui du niveau des trois antennes (Saint-Louis, Fatick et Tambacounda)

Les managers des antennes sont appuyés par un personnel administratif comprenant au total sept (9) agents :

- un (e) secrétaire comptable par antenne ;
- un agent de liaison (planton) ;
- un chauffeur par antenne

6.2. LA COORDINATION DU PROGRAMME DU PROGRAMME D'APPUI DU PNUD AU DSRP

Le ministère chargé du développement social a en charge la coordination du programme conformément aux dispositions du décret 2002 – 1122 du 14 novembre 2002.

6.3 MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION DU PROGRAMME D'APPUI DU PNUD AU DSRP

Il sera mis en place une tripartite comprenant :

- le MEF
- le PNUD
- le ministère chargé du développement social

Cette tripartite qui se réunit deux fois par an :

- approuve le plan de travail du programme en début d'année et le budget
- approuve la bilan du programme en fin d'année tant au plan technique qu'au plan financier

Elle est présidée par le MEF ou son représentant et le secrétariat est assuré par le ministère chargé du développement social ou son représentant.

L'ordre du jour est préparé par l'expert coordonnateur technique du programme.

6.4 EVALUATIONS CONTRACTUELLES

Une évaluation externe à mi-parcours sera faite

Une évaluation finale sera faite à la fin du programme

6.5 AUDIT DE COMPTES

Chaque année, un audit des comptes sera effectué et coordonné par la DDI

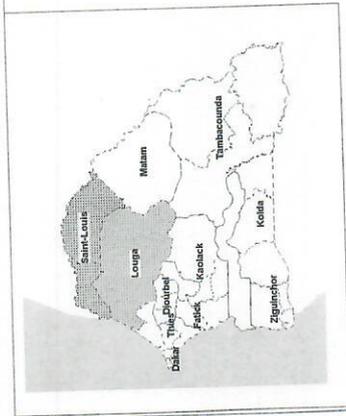
6.6 GESTION FINANCIERE

Dans la phase de l'appui du PNUD qui vient de s'achever, les mécanismes de gestion financière du programme prévoyaient une co-signature Coordonnateur national du programme et expert conseiller sous programme 5 pour mouvementer le compte bancaire du programme. La co-signature engage juridiquement le coordonnateur national qui en fait n'intervient aucunement dans la gestion. Pareil dispositif est en fait porteur de risques pour le coordonnateur national en cas de malversations financières et comptables. Pour allier la responsabilité et la signature et souplesse dans le fonctionnement du futur programme, il paraît nécessaire de procéder à une co-signature expert coordonnateur et assistant administratif et financier ceux-là même qui sont impliqués dans la gestion quotidienne du programme sans remettre en cause l'esprit de l'exécution nationale. Sachant que le dispositif de l'audit annuel permet de résoudre totalement la question du contrôle des comptes en plus des contrôles effectués par l'ordonnateur national et le PNUD à l'occasion de l'alimentation du compte. Le coordonnateur national se limitera ainsi à l'exercice de son rôle de technicien et de superviseur à l'occasion des réunions tripartites et des supervisions que le département de tutelle aura à faire régulièrement dans le cadre de ses attributions : la tutelle technique.

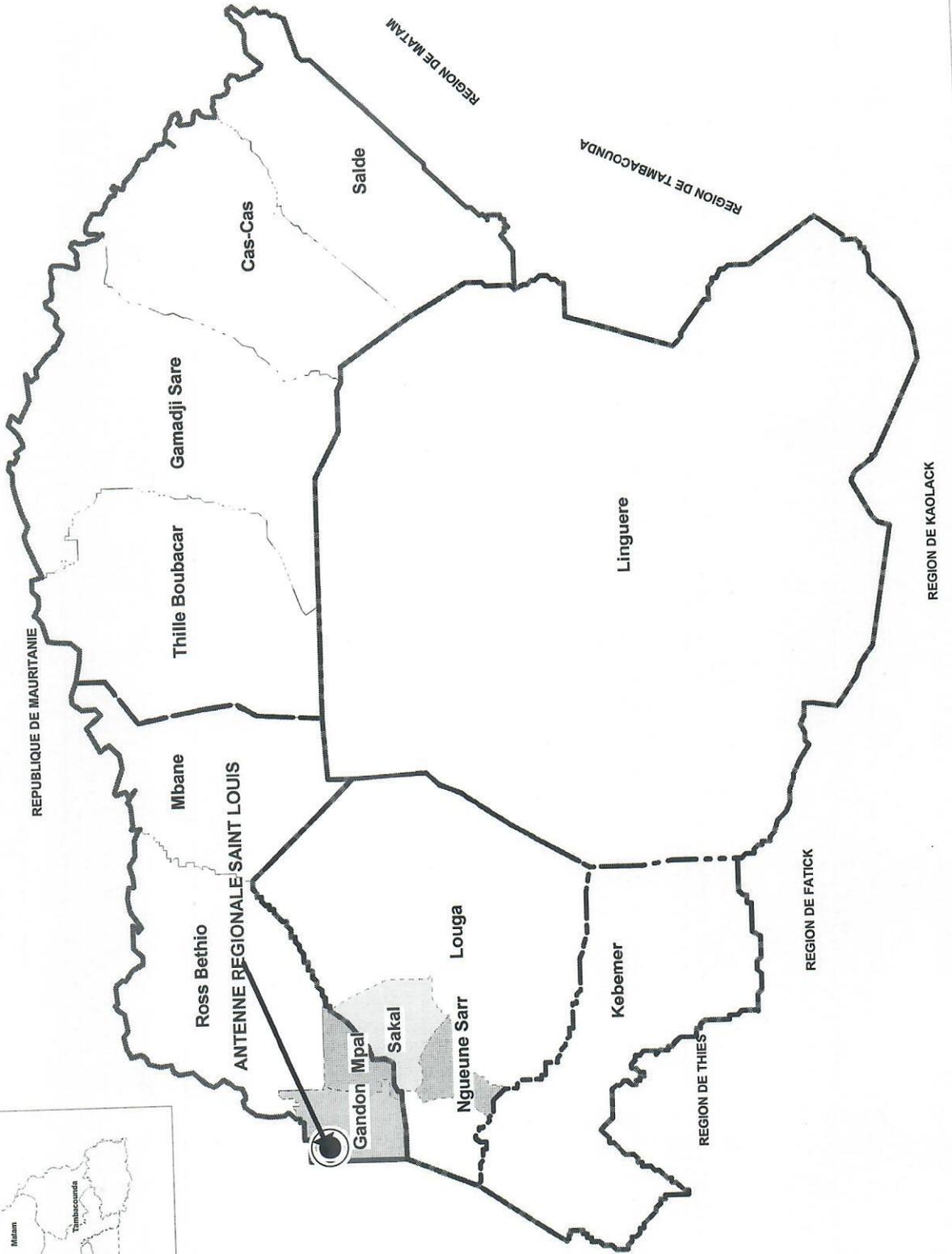
ANNEXE I

Zones d'intervention du Programme au niveau des trois antennes

ANTENNE DE SAINT LOUIS LA LOCALISATION DES CR CIBLEES

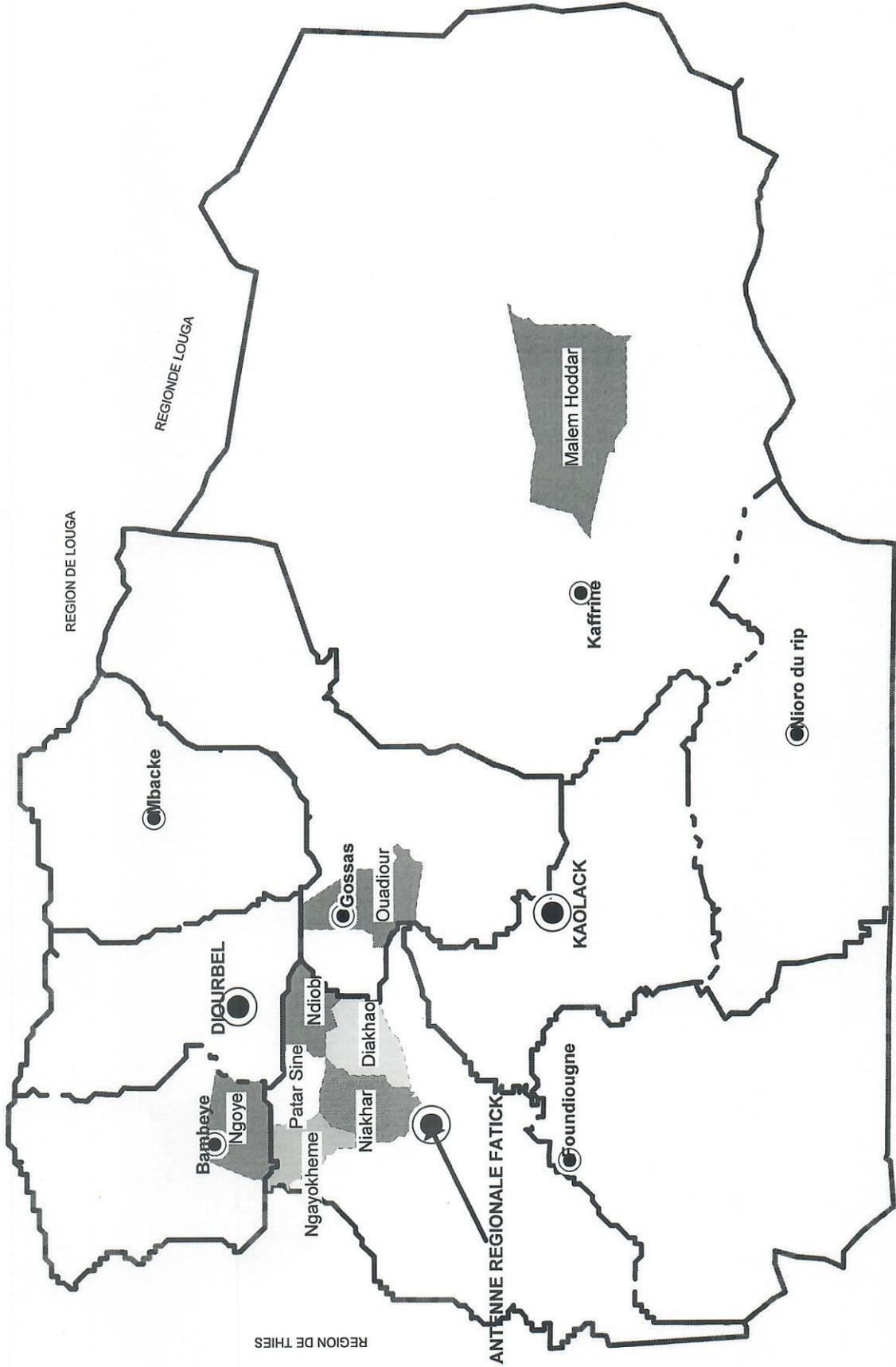


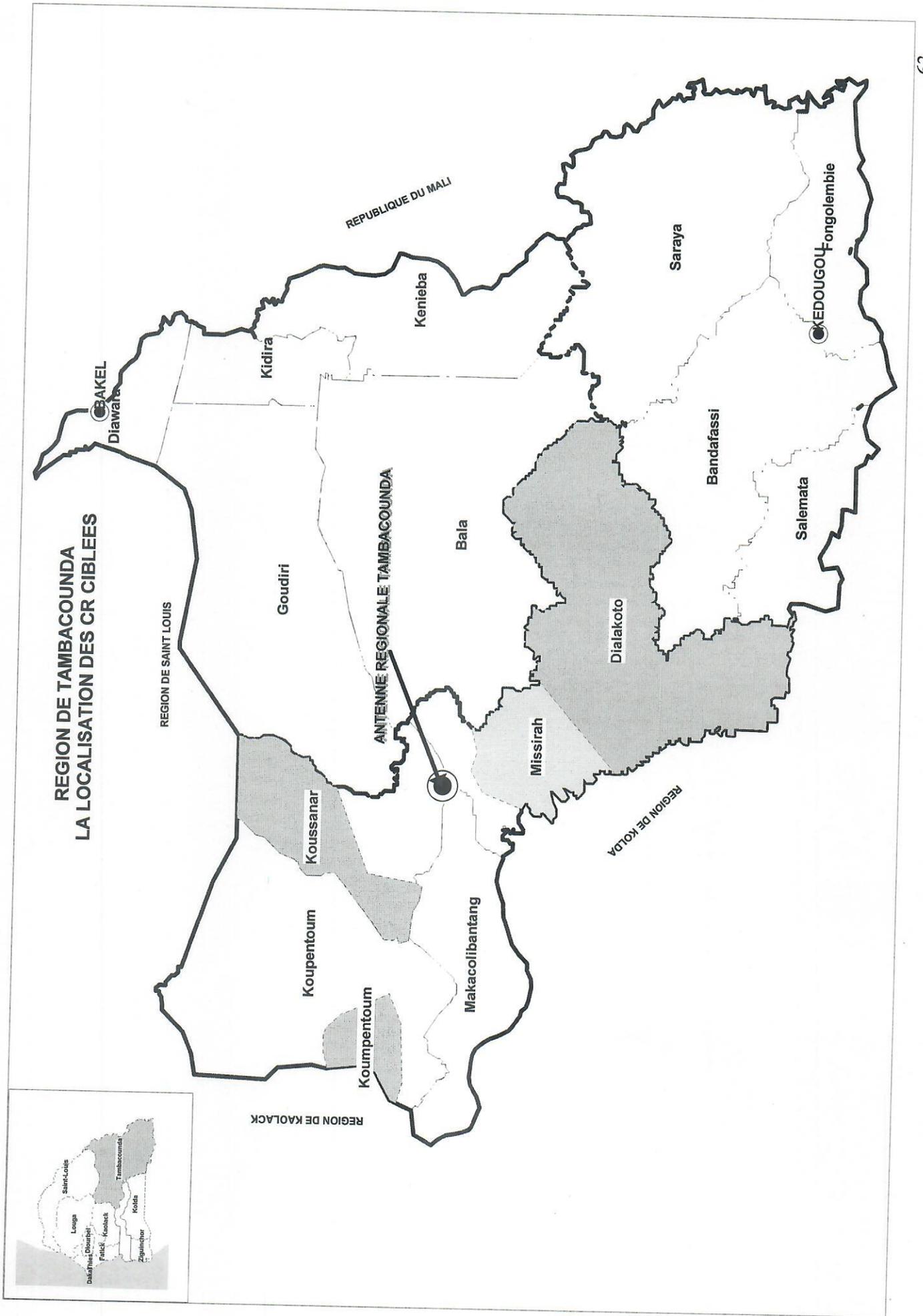
REPUBLIQUE DE MAURITANIE



LA LOCALISATION DES CR CIBLEES PAR RAPPORT A L'ANTENNE REGIONALE

REGION DE LOUGA





ANNEXE II : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

1-AXE SAINT LOUIS –LOUGA

N°	Prénom et Nom	Profession/Structure
1	Saïfou Diallo	VNU responsable du volet micro-crédit et entreprenariat / Antenne de Saint-Louis
2	Cheikh Tidiane Sarr	VNU responsable du volet développement social / Antenne de Saint-Louis
3	Baba Diarra	Président du Conseil de Quartier de Khor
4	Magay Thiam	Président du Conseil de Quartier des Eaux Claires Diaminar
5	Magol Guèye	Ancien Président du Conseil de Quartier de Diamaguène
6	Moustapha Ndiaye	Président du Conseil de Quartier de Léona
7	Mamadou Samb	Coordonnateur Régional du PNIR Saint- Louis/Matam
8	Oumar Moussa Siley Diallo	Chargé du Suivi-Evaluation/ PNIR Saint-Louis
9	Yaye Sokhna Thiam	Chargée du suivi du Développement Communautaire / Ministère du Développement Social
10	Cédric Soenen	Coordonnateur du Partenariat Lile Saint-Louis
11	Boun Daouda Soumaré	Chargé d'études du PRADEQ (ADC)
12	Nicolas Dupuy	Chargé d'études du PRADEQ (ADC)
13	Bouna Warr	SG de l'ARD de Saint-Louis
14	Saliou Rama Kâ	SG du Conseil Régional de Saint-Louis
15	Yaram Thiam	SG de Diambarou Sine de Guet Ndar
16	Malick Gaye	Chef de Service Départemental des pêches de Saint-Louis
17	Lazar Kény	Adjoint au gouverneur de Saint-Louis
18	Djiby Diouf	Sous-Préfet de Rao
19	Awa Wade Sow	Coordonnatrice AFDS Louga
20	Jean Paul Mahoux	Coordonnateur AQUADEV Louga
21	Christophe Brisma	Responsable de Projet / AQUADEV Louga
22	Aliou Sow	Chargé de Projet /ARD Louga
23	Alioune Badara Mbengue	SG du Conseil Régional de Louga

2- AXE BAMBEY- FATICK-KAOLACK

N°	Prénom et Nom	Profession/ Structure
1	Aldiouma Souleymane CISSE	Expert conseillers /Responsable de l'Antenne de Bambey
2	Daour DIENG	Sous-Préfet de Ngoye
3	Momar SENE	Président CIVD Ngoye
4	Madame Thioro FALL	Animatrice CERP Ngoye
5	Mbaye THIAW Massiga Ndong	Secrétaire Général Commissaire au Compte GIE Batal/Ngoye
6	Moustapha DIOUF	Promoteur Atelier d'Embouche
7	Cheikh Kane NIANE	Préfet de Bambey
8	Monsieur Ba	Adjoint de préfet de Bambey
9	Ousmane DIOUF	Chef CERP de Lambaye
10	Daouda NDIAYE	Président CIVD Lambaye
11	Abdou NDIAYE	1 ^{er} Vice Président CR Lambaye
12	Monsieur Ly	Sous Préfet de Lambaye
13	El hadji DIOP	Ferme Pilote de Mérina DIOP
14	Ismaila NDAO	Sous Préfet de Baba Garage
15	Khalil Ibrahima FALL	PCR de Keur Samba KANE
16	Birame GUEYE	Promoteur projet/Maraîchage, Embouche
17	Abdoulaye FALL	Président CIVD Baba Garage
18	Monsieur MBOUW	Centre de Ndème
19	Gora BASAL	Secrétaire Général Conseil Régional de Diourbel
20	Soulèye KITANE	Responsable Suivi –Evaluation PAGF/Diourbel
21	Doudou DIAGNE	Président Chambre des métiers de Diourbel
22	Groupe de Femmes mauresques	Tannerie de Diourbel
23	Moustapha DIAW Abdoulaye MBOUP Ibrahima FALL Khady DIOUF	CLG Wakhaldiam/ Bambey CLG Léona Nord /Bambey CLG/Léona Sud CLG DVF/Bambey
24	Madame Aïssatou Mbengue CISSE	Conseillère Projet AGR
25	Amacodou DIOUF	AHDIS
27	Mamadou Ibra DIAGNE	Chef CERP Niakhar
28	Samba HANN	Sous Préfet de Niakhar
29	Amadou NDIAYE	Secrétaire Conseil Régional de Fatick
30	Mbaye SYLLA	Directeur ARD Fatick
31	Monsieur DIOKH	Hydraulique Fatick
32	Madame SOUMARE	ANCAR Fatick

33	Samba HANN Monsieur le Sous préfet de Diakhao Woula NDIAYE Thierno FALL Guédji DIOUF Diène DIOUF Omar DIOUF Ousmane FAYE Oumar SENE Monsieur DIOUF	Sous préfet Niakhar Sous Préfet Diakhao PCR Kayokhème PCR Diakhao PCER Bellacadio PCR Patar PCR Niakhar PCR Ndiop PCR Diaoulé Chef CERP de Diakhao
33	El Hadji DIOP	ATE CERP Ouadiour
34	Wylfrid KREMER Léon DIATTA Salion MBODJI	Coordonnateur principal PAGERNA Coordonnateur national PAGERNA Conseiller Technique PAGERNA
35	Ousmane DIOP	Sous-Préfet de Malem Hoddar
36	Modou SARR Modou NDAO Monsieur KA	1 ^{er} Vice PCR Malem Hoddar Chef de Village Malem Hoddar Conseiller CR Malem Hoddar

3- AXE TAMBACOUNDA - KAOLACK

N°	Prénom et Nom	Profession/ Structure
1	Ousmane SANE	Expert conseillers /Responsable de l'Antenne de Tambacounda
2	Coumba Diouf SECK	AFRICARE KAOLACK
3	Abdoulaye DIOUF	AFRICARE KAOLACK
4	El Hadj Ibrahima THIAM	Directeur de l'ARD de Kaolack
5	Waly NDIAYE	POGV Kaolack
6	Mamadou DJITE	Chef CERP Tambacounda
7	Boubacar DIABY	Président Conseil de Quartier C.Navétanes – Tambacounda
8	François Dibor KITANE	Coordonnateur PLCP – BAD Tambacounda
9	Ousmane DIOUF	Chef CERP de Lambaye
10	Souleymane DIAKHATE	ONG KORA Tambacounda
11	Alassane GUISSÉ	Secrétaire exécutif GADEC
12	Aminata DJIGO	Membre CA du GADEC / Conseil Femmes-Développement
13	Djibirli DIENG	DRDR – département de Tamba (MAE)
14	Mamadou Silly SOUMARE	Préfet de Tambacounda
15	Mamadou DIABOULA	Gouverneur de Tambacounda
16	Fatou Sy NIANG	AFRICARE Tambacounda
17	Sidy COULIBALY	ARD de Tambacounda
18	Fatoumata NIANE	GEC Tambacounda
19	Dior AMAR	GEC Tambacounda
20	Woury BA	Président Chambre des Métiers de Tambacounda
21	Hyacinthe Modou MBENGUE	Directeur Technique PROMER
22	Moussa DRAME Ibrahima CISSE Soma MINTE Khadidiatou BALDE Souleymane BATE	MFR de Dialacoto
23	Mamadou SYLLA	Chef de CERP Missirah
24	Fatou Kine FALL	Président groupement des femmes de Koussanar
25	Ousseynou AIDARA	Président Groupement des jeunes de Koussanar
27	Babacar SANGARE	Chef antenne ARD Tambacounda
28	Ismaila GAYE	Sous Préfet de Koussanar
29	Mamadou Mara BALDE	Chef de CERP de Koussanar
30	Anna CORREA	ONUDI projet plateformes multifonctionnelles – Kédougou
31	Nar GUEYE	Conseiller technique Conseil Régional de Kaolack
32	SOW	Chef CERP de Kaolack

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES A DAKAR

PELCP		
M	Ibrahima BA	Coordonnateur
Ministère du Développement Social		
MM	Ousmane KA	Coordonnateur Bureau de coordination des projets
	Djily Mbaye LO	Sociologue
	Waldiodio NDIAYE	Animateur
Mme	Awa Dianor SOW	Resp. Femmes / Micro-finances
MM	Babacar CISS	Directeur du Développement Communautaire
	Moustapha MBODJ	Directeur ENEAS
Mme	Khardiata Lô NDIAYE	Directrice AFDS
	Khady Fall NDIAYE	Directrice projet pauvreté/BAD
M	Lamine MBAYE	Gestionnaire
Ministère de l'Economie et des Finances		
MM	Thierno NIANE	Coordonnateur Cellule de suivi lutte contre la pauvreté
	Amadou Tidiane DIA	Expert
	Babacar FALL	Adjoint / Directeur de la Prévision et de la Statistique
	Momar Balle SYLLA	DPS
	Ousmane NDOYE	Adjoint Directeur de la Planification
Mme	Aminata KANE	DP
Projet VNU		
Mme	Françoise DEUTCH	Chargée de programme VNU
UNICEF		
M	Wally BADIANE	Chargé de programme
UNIFEM		
Mme	Micheline ROVOLONARISOA	Directrice Régionale
	Seynabou GUEYE TALL	Chargée de programmes
BIT		
MM	André BOGUI	Chargé de programme
	Amadou CISSE	Coordonnateur Projet pauvreté ICS/Mboro
PNUCID		
Mme	DALMEIDA	Représentante
OMS		
Dr	Bakary SAMBOU	Chargé de programme
GTZ		
	Georges Schäfer	Conseillet Technique Projet Assistance-Conseil/MEF
FPE		
M	Mame Demba DIOP	Directeur des études et marketing

Direction de l'Emploi	
MM Oumar DIOP	Directeur de l'emploi
Abdoulaye DIOP	
ASACASE	
MM Oumar BA	
Samba DIOUF	
AQUADEV	
M Sekou DIABATE	Coordonnateur Régional
Mme Agnés FALL	Coordonnatrice informatique
PADMIR	
M Demba NIANG	
CONGAD	
Fassory DIAWARA cellule société civile	